



SM le Roi adresse un message aux participants à la Conférence parlementaire sur "Le dialogue interconfessionnel : collaborer pour notre avenir commun"

Il n'y a de place au fanatisme ni dans les religions ni dans les livres sacrés. En fait, à l'origine de tout acte fanatique, il n'y a que des intérêts occultes

Pages 2-3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9946

Mercredi 14 Juin 2023

Le gouvernement fait dans le bis repetita

Ce n'est pas avec des vœux pieux que l'on va venir à bout des nombreux dysfonctionnements affectant l'enseignement supérieur



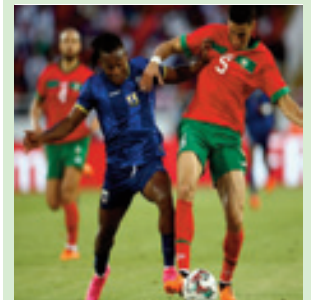
Page 5

Participation remarquable de la "Jeunesse-USFP" à la Conférence internationale des Verts à Séoul



Page 4

Walid Regragui : *Nous disposons de six mois pour revoir notre jeu et pour progresser*



Des chocs palpitants en haut et en bas du tableau de la Botola

Page 23

SM le Roi adresse un message aux participants à la Conférence parlementaire sur "Le dialogue interconfessionnel : collaborer pour notre avenir commun"

Il n'y a de place au fanatisme ni dans les religions ni dans les livres sacrés. En fait, à l'origine de tout acte fanatique, il n'y a que des intérêts occultes

Actualité



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé, mardi, un message aux participants à la Conférence parlementaire sur "Le dialogue interconfessionnel : collaborer pour notre avenir commun", qui se tient du 13 au 15 juin à Marrakech. Voici le texte intégral du Message Royal, dont lecture a été donnée par le président de la Chambre des Représentants, Rachid Talbi El Alami.

"Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellence, le Président de l'Union interparlementaire,

Excellences, les Présidents des Institutions législatives,

Messieurs les représentants des institutions et des instances religieuses,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous plaît en premier lieu de vous exprimer Notre joie et Notre considération pour avoir porté votre choix sur le Royaume du Maroc afin d'y tenir cette importante conférence. Unique en son genre, tant par la nature de la thématique retenue que par la qualité des participants, elle rassemble pour la première fois des parlementaires venus en leur qualité de législateurs et de représentants de leurs peuples respectifs et un grand nombre de chefs religieux, d'experts, de chercheurs de renom du monde entier. Cette assemblée est l'occasion de débattre et d'échanger autour d'un sujet d'actualité qui revêt

une importance particulière et dont tout le monde saisit la portée et les ramifications au regard de la conjoncture régionale et internationale connue de tous.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les participants et Nous saluons l'initiative du Parlement marocain et de l'Union interparlementaire de tenir cette conférence. Nous nous félicitons également du choix pertinent du dialogue interconfessionnel comme axe majeur des débats, des réflexions et des interventions attendus. Nous espérons que les conclusions et les recommandations issues de cette conférence contribueront à renouveler les approches et les méthodologies adoptées pour répondre à l'exigence d'un dialogue interconfessionnel. Nous souhaitons qu'elles permettent également de définir la nature des rapports qui, sous le signe de l'entente, de la paix et de l'estime mutuelle, doivent prévaloir entre les différentes confessions.

A la faveur de conférences régulièrement dédiées à des questions dialectiques corrélées à la thématique de votre conférence, l'Union interparlementaire a développé suffisamment de savoir-faire et d'expertise dont vous vous prévaldrez à juste titre pour amorcer des débats riches et féconds. Elle est aussi bien outillée pour apporter une plus-value à votre conférence en proposant des approches nouvelles permettant de mieux cadrer les rapports entre les différentes confessions par le recours au dialogue sérieux, constructif et responsable.

Mesdames, Messieurs,

Aux prises avec des défis majeurs, l'humanité est secouée par des crises fortement imbriquées, de nature sécuritaire, économique, politique, sanitaire et écologique. Elle est aussi travaillée par une volonté indiscutable de tout mettre en œuvre pour gérer, contenir et régler ces crises. Votre conférence se veut l'expression indéniable de cette volonté sincère. A cet effet, elle offre l'opportunité d'engager une réflexion collective permettant

d'aboutir, en interne comme à l'international, à l'élaboration d'un plan d'action à l'intention des parlementaires et des acteurs religieux. Elle a conscience de la gravité de la conjoncture actuelle : notre monde est en effet confronté aux idéologies de l'extrémisme, de l'égoïsme, de la haine, du repli sur soi, ainsi qu'aux entreprises terroristes qui convertissent des contextes particuliers en terrains propices à la propagation de projets subversifs, au nom de la religion alors même que la religion s'en défend formellement.

Ici et là, l'opinion publique est abusée lorsque la question est maquillée en conflits entre confessions ou entre civilisations. Mais le fait est que, comme Nous l'avions confirmé il y a plus de vingt ans à l'ouverture de la cent-septième conférence de l'Union interparlementaire, le choc présumé oppose des obscurantismes et non des civilisations.

Mesdames, Messieurs,

Il est vraiment regrettable que l'on soit toujours informé de la survenue d'actes de violence, de persécutions ou de meurtres perpétrés pour des motifs religieux ou sectaires ou au nom de l'appartenance à une civilisation. Il est tout aussi déplorable que le sentiment antireligieux soit le sujet de prédilection de certains, leur cheval de bataille lors de surenchères électorales.

Nous regrettons aussi que les espaces ouverts au débat public, y compris nombre de médias audiovisuels et de tribunes publiques, s'accroissent volontiers de la stigmatisation d'autrui pour des motifs de religion, de couleur ou d'origine. Une telle tolérance risque d'altérer la conscience et l'imaginaire collectifs et d'enflammer dangereusement les opinions publiques. Le monde garde en mémoire le souvenir de génocides et de guerres dévastatrices dont les premières étincelles sont à chercher dans des discours et des idéologies nourries de fanatisme religieux, sectaire ou racial.

A rebours des traités internationaux des droits de l'Homme, unanimement reconnus au sein de la communauté mondiale, des thèses et des idéologies font florès autour de l'idée d'« inégalité naturelle » qui classe les individus en fonction de leur religion, de leur race, de leur origine, et dont les théoriciens attestent le caractère légitime.

Face à ces indices très inquiétants quant à l'avenir des relations entre les différentes confessions et les diverses civilisations, il devient nécessaire que les forces vives, acquises à l'égalité des religions, des civilisations et, au-delà, de tous les êtres humains, se mobilisent pour renverser la tendance actuelle et faire adopter des politiques susceptibles d'endiguer cette ré-



Il est tout aussi déplorable que le sentiment antireligieux soit le sujet de prédilection de certains, leur cheval de bataille lors de surenchères électorales

gression dangereuse de la conscience humaine.

Les institutions représentées par les participants à cette conférence se trouvent indéniablement au cœur de ce noble combat qui vise à faire prévaloir l'entente, la tolérance et la coexistence. Aussi, une action institutionnelle et un travail de sensibilisation et d'éducation sont-ils nécessaires. Il n'y a de place au fanatisme ni dans les religions ni dans les livres sacrés. En fait, à l'origine de tout acte fanatique, il n'y a que des intérêts occultes. De plus, toutes les religions puisent dans la même matrice, comme le laisse magistralement entendre la Parole de Dieu : «Dites: "Nous croyons en Dieu et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur: nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes Soumis" (Sourate Al-Baqara, verset 136).

Mesdames, Messieurs,

Le tableau morose d'un monde prenant acte de ce conflit des croyances ne doit pas occulter une réalité plus radieuse : les initiatives audacieuses qui cherchent à favoriser la communication et l'interaction entre les composantes de la communauté internationale et les adeptes des différentes confessions, contribuant à cultiver ainsi, auprès des unes et des autres, un esprit de tolérance, un climat d'entente : l'idéal du vivre-ensemble. Il y a donc néanmoins de quoi se réjouir en voyant comment, à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud, des hommes et des femmes de bonne foi, des décideurs politiques avisés, des libres penseurs et des intellectuels éclairés, engagés dans un combat contre la Haine, tendent les passerelles du dialogue et de l'entente entre les différentes religions, civilisations et cultures.

Nous nous réjouissons tout particulièrement que vous tous qui participez à cette conférence fassiez partie de ces élites politiques, de ces magistrats religieux, de ces milieux académiques et intellectuels acquis à l'idée que la mission de peupler la Terre, voulue par Dieu le Très-Haut, doit s'accomplir conformément à une volonté d'interaction, de connaissance mutuelle et de vivre-ensemble, indépendamment des différences confessionnelles et doctrinales. Cette responsabilité incombe à l'ensemble du genre humain.

Si ces élites décident d'agir à l'unisson autour d'objectifs nobles, Nous sommes persuadé que le dialogue interconfessionnel, mû par la volonté de favoriser une interaction constructive, une entente unanime et une coopération fructueuse entre les différentes croyances, sera un levier essentiel qui contribuera à préserver l'humanité des tourments de la souffrance et de la division.

Nous ne pouvons atteindre cet objectif que si nous joignons l'acte à la parole; tel est l'un des enjeux majeurs de votre conférence. Il nous appartient également de jeter un jour nouveau sur le concept de dialogue interconfessionnel; il nous incombe enfin de fortifier la prise de conscience collective sur l'importance du dialogue et de la coexistence, sur les périls qu'entraîne la persistance d'une logique d'introspection et de fanatisme.

Par ailleurs, Nous attendons de la Conférence de Marrakech qu'elle apporte une réponse rationnelle, avisée et convaincante aux courants qui cultivent le fanatisme, la haine et le dénigrement des religions et qui traitent les êtres humains en fonction de leur religion, de leur doctrine, de leur race ou de leur couleur de peau.

Afin de réaliser cette ambition, Nous sommes persuadé que la diversité de vos statuts respectifs et la variété de vos backgrounds politiques, intellectuels et confessionnels seront d'une aide précieuse. En effet, les parlementaires parmi vous ont compétence pour voter les lois destinées à faciliter le dialogue, à rejeter, voire à pénaliser les discours qui font l'éloge du fanatisme et du repli sur soi. Pour leur part, les

responsables ici présents des institutions et des chefferies religieuses peuvent se prévaloir de leur mission d'orientation et de sensibilisation et user de leur autorité spirituelle pour alerter sur les dérives susceptibles de saper les fondements d'une coexistence et d'un dialogue constructifs entre les religions.

Nous devons aussi comprendre que la peur d'une religion ou plutôt la phobie suscitée intentionnellement autour d'elle finit par se muer en une forme de haine à l'égard de tous les aspects de cette religion ou de la civilisation qui lui est associée. Viennent ensuite l'incitation à prendre position contre la croyance visée, les actes de discrimination à son encontre et les violences qui la prennent pour cible. A cet égard, il est profondément regrettable de constater que de nombreux médias parmi les plus suivis ne cherchent à travers leur ligne éditoriale qu'à alimenter la spirale du fanatisme et de la confrontation.

Mesdames, Messieurs,

Nous espérons que votre conférence débouchera sur des plans d'action dont les trois composantes que vous représentez contribueront de manière décisive à assurer la mise en œuvre, au niveau de chaque pays et à l'international. A ce propos, Nous soulignons la nécessité de créer un mécanisme mixte, dont les travaux seront coordonnés par l'Union Interparlementaire. Ce mécanisme aura pour mission de faire du dialogue interconfessionnel entre les différentes composantes de la communauté internationale un noble objectif commun, qu'il conviendra de promouvoir au sein des instances internationales. Cet objectif servira également de critère de gouvernance démocratique dans la pratique parlementaire, et d'indicateur du respect du pluralisme et de la diversité culturelle.

A priori, la religion, en constituant un repart contre l'extrémisme, doit fonder le vivre-ensemble et ne pas être instrumentalisée par des idéologies extrémistes. Pour autant, l'enracinement de cet idéal combiné au respect des autres confessions, nécessite un effort pédagogique que devraient déployer écoles, universités, mass-médias, institutions religieuses et espaces du débat public responsable. Ainsi, Nous formons le vœu de voir le document final comporter des propositions pratiques en vue d'atteindre cet objectif.

Nul doute, Mesdames et Messieurs, que vous êtes bien placés pour prendre la mesure des effets dévastateurs du non-respect des religions et de leur dénigrement, ainsi que de l'ampleur des drames qu'ils peuvent induire à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales. Vous êtes également parfaitement au fait

de leur coût humain et matériel pour la stabilité internationale, condition essentielle pour asseoir les bases institutionnelles et démocratiques de chaque pays et pour favoriser son développement et sa prospérité.

Mesdames, Messieurs,

Fidèle à son histoire séculaire faite de diversité et de pluralisme religieux et culturel, le Royaume du Maroc veille constamment à demeurer un modèle d'Etat où cohabitent, dans un climat de fraternité et de sécurité, les adeptes des religions monothéistes. En effet, sur cette terre de brassage, ont toujours coexisté musulmans, juifs et chrétiens depuis des siècles, le Maroc ayant généreusement accueilli et protégé des milliers de musulmans et de juifs de la péninsule ibérique venus s'y réfugier pour échapper aux persécutions religieuses des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles.

Les annales de l'Histoire contemporaine relatent la haute sollicitude dont Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait Son âme, a entouré des milliers de personnes de confession juive, ayant échappé à la persécution du gouvernement de Vichy, alors allié du Nazisme.

Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte Miséricorde, a perpétué, tout au long de Son Règne, cette tradition de bienveillance à l'égard des citoyens marocains de confession juive et Il s'est toujours attaché à cultiver l'esprit de coexistence et de fraternité entre tous les Marocains, qu'ils soient musulmans ou juifs.

L'Histoire rapporte également que Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait Son âme - a pris l'initiative de recevoir, en 1985, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, à l'occasion de la première visite jamais effectuée par le Souverain Pontife dans un pays musulman. Trente-quatre ans après cette visite historique, et à la suite d'une invitation officielle adressée au Souverain Pontife, Nous avons accueilli Sa Sainteté le Pape François en mars 2019. Ce péripè papal en terre marocaine témoigne de Notre attachement aux vertus du dialogue interconfessionnel et de Notre foi dans la nécessité de mettre les efforts des autorités religieuses au service de la paix, de l'entraide et de la fraternité humaine.

Par ailleurs, depuis Notre Accession au Trône, Nous n'avons eu de cesse de renforcer l'esprit de fraternité, de coexistence, d'entraide et de cohésion entre tous les Marocains, juifs et musulmans, ces valeurs étant le socle de la civilisation marocaine. En outre, l'architecture de nos villes a ceci de profondément symbolique qu'elle dispose côte à côte mosquées, synagogues et églises. Plus qu'une exigence urbanistique, ce voisinage étroit incarne plutôt les valeurs spirituelles, humaines et civilisationnelles enracinées dans la société marocaine, ainsi que l'idéal de tolérance auquel elle est attachée.

Mesdames, Messieurs,

Si l'islam est la religion de l'Etat, la Constitution du Maroc, quant à elle, stipule que «l'Etat garantit à tous le libre exercice des cultes». Comme Nous l'avons toujours affirmé, en tant que Roi du Maroc et Commandeur des croyants, Nous nous portons garant du libre exercice des cultes et, à ce titre, il Nous échoit d'assurer la protection des juifs et des chrétiens marocains venus d'ailleurs pour résider au Maroc.

Se prévalant de son attachement singulier à l'idéal de coexistence religieuse et de modération, le Royaume du Maroc a été naturellement parmi les premiers pays à impulser la mise en place de mécanismes internationaux, les uns dédiés au dialogue inter-civilisationnel et les autres à la lutte contre le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme. Tel est le cas du Forum mondial de l'Alliance des civilisations qui a tenu sa neuvième session en novembre 2022, à Fès, cette ville millénaire qui symbolise de fort belle manière la profondeur historique de notre civilisation et la coexistence religieuse qui lui est propre.

Nous avons toujours été fermement attaché à ce que le Royaume du Maroc contribue significativement à la création de ce Forum, à son organisation structurelle et à son fonctionnement régulier. Nous sommes en effet convaincu qu'il constitue un cadre idoine pour construire l'avenir, asseoir la concorde entre les civilisations et instaurer la paix et le vivre-ensemble.

Avec la même volonté résolue, le Maroc a contribué à l'émergence de nouveaux mécanismes et concourt à leur rayonnement et à la consolidation de leurs missions. Il accueille aussi leurs rencontres, à l'instar de la Conférence internationale sur le dialogue des cultures et des religions et «la Conférence sur les droits des minorités religieuses en terre d'Islam».

De plus, vous êtes parfaitement avisés du rôle décisif que le Maroc a efficacement joué dans la création et la structuration du Forum mondial de lutte contre le terrorisme. Il en a d'ailleurs assuré la présidence conjointe durant trois mandats allant de 2015 à 2022. Tout ce travail est l'expression concrète de politiques volontaristes qui découlent de nos responsabilités et de nos engagements à l'égard des composantes de la communauté internationale.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes convaincus de l'importance de la coexistence et du dialogue et fermement attachés aux valeurs de modération et de tolérance qui nous incitent à rejeter toute forme d'intolérance, de haine et d'extrémisme. Nous sommes également persuadés de la nécessaire mise en œuvre de politiques permettant d'atteindre ces objectifs. A cet égard, au Maroc, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli dans le domaine de gestion du champ religieux, et de la performance des institutions que Nous avons créées à cet effet, y compris celles prévues par la Constitution. C'est le cas, notamment, du Conseil supérieur des Oulémas : l'unique instance habilitée à émettre des fatwas afin de prévenir toute transgression des finalités assignées à ces avis consultatifs.

Les réalisations accomplies par les institutions d'encadrement religieux que Nous avons créées pour diffuser les valeurs de modération, de tolérance et de vivre-ensemble sont également pour Nous un motif de fierté. Outre la Rabita Mohammadia des Oulémas, l'un des partenaires clés de l'organisation de votre conférence, citons plus particulièrement l'Institut Mohammed VI de formation des imams, des morchidines et morchidates, la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains qui est chargée de la mutualisation et de la coordination des efforts déployés par les oulémas africains pour promouvoir ces valeurs. Tout ce travail répond au devoir de solidarité et d'entraide qui Nous incombe spirituellement envers Nos frères dans les autres pays africains.

Dans le même ordre d'idées, nous devons prendre conscience qu'en réussissant à instaurer un dialogue fructueux entre les religions et les civilisations, nous répondrons à de nombreuses problématiques et à plusieurs défis menaçant l'avenir de notre planète et compromettant l'idéal du vivre-ensemble. Embarqués tous à bord du même navire, nous affrontons le même destin. Face à ces enjeux, nous devons nous représenter dès à présent comment sera le monde que nous souhaitons léguer aux générations futures. Telle est la responsabilité des parlements, des institutions religieuses, des élites intellectuelles, des gouvernements, de la société civile et de la presse.

En conclusion, Nous vous réitérons nos souhaits de bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc, terre de tolérance, de coexistence, de diversité et de fraternité, et carrefour de rencontres fécondes au cours desquelles des questions majeures sont abordées dans l'intérêt de l'humanité et au service de son avenir. Nous vous souhaitons enfin plein succès dans vos travaux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".



Nous attendons de la Conférence de Marrakech qu'elle apporte une réponse rationnelle, avisée et convaincante aux courants qui cultivent le fanatisme, la haine et le dénigrement des religions

Participation remarquée de la “Jeunesse-USFP” à la Conférence internationale des Verts à Séoul



Dans le cadre des missions dévolues d'une manière générale aux partis politiques consistant en l'encadrement politique des citoyens, particulièrement les jeunes en les imprégnant de l'esprit d'initiative, du sens du devoir patriotique et du dévouement aux intérêts de la nation, ses institutions, ses lois et ses valeurs et de l'attachement constant et indéfectible à l'unité du pays, sa grandeur et son développement, l'Union socialiste des forces populaires avec toutes ses composantes et structures nationales, régionales et provinciales de même que ses organisations parallèles (femmes, jeunes, avocats, ingénieurs, enseignants ...) se déploie assidûment et consciencieusement au service du développement du pays et des intérêts des citoyens, mettant à profit son expérience militante et les accumulations de l'histoire de sa lutte pour l'indépendance, la liberté, le progrès, la justice, la stabilité et notamment l'intégrité territoriale.

Ainsi la Chabiba ittihadiye (Jeunesse-USFP), représentée par son secrétaire général Fadi Ouakili El Assraoui, poursuivant ses rôles de diplomatie parallèle, chers au parti des forces populaires en parfaite concordance avec les orientations de Sa Majesté le Roi, a pris part aux travaux de la conférence internationale des Verts tenue du 8 au 11 juin 2023 à Séoul en Corée du Sud.

Les différentes séances de ces assises se sont focalisées sur la justice environnementale, l'économie verte, les politiques environnementales continentales, les libertés individuelles et les problématiques climatiques.

Le responsable du secteur de la Jeunesse ittihadiye a prononcé, à cette occasion, lors d'une séance consacrée aux organisations vertes dans différents pays, une communication donnant présen-

tation de la Chabiba ittihadiye verte en tant d'organisation parallèle qui s'active dans le domaine des questions et problématiques de la situation environnementale, du développement durable et des défis qui se dressent devant le Maroc.

Fadi Ouakili El Assraoui a mis, par ailleurs, dans son intervention, en relief les rôles avant-gardistes de son organisation dans les processus de formation, d'encadrement, de sensibilisation et de mobilisation de la jeunesse quant à l'action en faveur du climat tout en mettant également en avant les rôles que jouent ou que peuvent jouer les citoyens concernant la préservation de l'univers face aux menaces des changements climatiques de ces dernières années, de même que l'action à mener pour consolider la résilience et la réactivité judicieuse à l'égard de l'environnement, du climat et de l'économie verte...

Là-dessus, l'intervenant usfpiste a indiqué que la Jeunesse ittihadiye verte s'est assigné parmi ses objectifs la mission de plaider en faveur de trois constantes, à savoir :

- 1- la transition vers la définition des traits d'une politique environnementale claire et précise.
- 2- La sensibilisation quant aux menaces et la concrétisation de la préservation de l'environnement en tant que culture à part entière.
- 3- le renforcement des rôles des jeunes dans le déploiement pour la protection de l'environnement.

Le secrétaire général de la «Jeunesse-USFP» a, dans la même veine, passé en revue les activités que la Chabiba ittihadiye verte a organisées concernant la problématique du stress hydrique que connaît le Maroc à l'instar de nombreux pays à travers le monde du fait des changements clima-

tiques de ces dernières années. En effet, l'organisation des jeunes ittihadis verts a accueilli nombre

d'experts dans le cadre d'une conférence nationale ayant été sanctionnée par d'importantes recommandations en la matière.

Fadi Ouakili a fait, en outre, une intervention autour de la stratégie du Maroc relative à la gestion des énergies renouvelables à travers laquelle il a fait référence à une multitude de projets lancés par Sa Majesté le Roi auxquels le Souverain accorde un intérêt particulier en dédiant d'importantes enveloppes budgétaires à la réussite de ce grand chantier...

D'autre part, le responsable du secteur de la jeunesse ittihadiye a tenu plusieurs rencontres bilatérales avec différents représentants des jeunes verts abordant les opportunités de coopération dans le domaine de l'environnement et du climat, de même qu'il a abordé lors de ces entretiens l'adhésion organique de la Chabiba ittihadiye verte à l'Organisation internationale dont il a invité les membres à organiser leur première rencon-

tre au Maroc, invitation qui a requis une grande satisfaction parmi l'ensemble des participants.

Il est à signaler, à cet égard, que la Conférence internationale des Verts tient ses assises périodiquement tous les quatre ans au cours desquelles l'on procède à l'élection d'une nouvelle direction composée du président et des vice-présidents chargés de missions dans le respect parfait de la représentativité de tous les continents, mais aussi à celle des membres de la commission exécutive des jeunes verts.

Par ailleurs, la tenue des assises de cette conférence internationale est toujours l'occasion de réviser les lois et les règles se rapportant à son action et ses activités tout en reconsidérant constamment ses positions visant des pays tiers concernant les questions politiques et environnementales qu'ils abordent...

Rachid Meftah

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
+CHH+ +ICH+Y+ IYV-HHI IXAIA-II
قطاع المهندسين الاتحاديين
المؤتمر الوطني الثالث للمهندسين الاتحاديين

«المهندس الاتحادي في قلب معركة التنمية»

السبت 17 يونيو 2023
بالمقر المركزي للحزب
9، شارع العرعار
حي الرياض - الرباط

Le gouvernement fait dans le bis repetita

Ce n'est pas avec des vœux pieux que l'on va venir à bout des nombreux dysfonctionnements affectant l'enseignement supérieur



«**L**e gouvernement ne fait qu'afficher son intention de réformer l'enseignement supérieur. Mais pas plus. Nous ne sommes pas dans une dynamique de réforme. Nous en sommes encore loin», c'est ainsi que Hicham Attouch, professeur d'économie à l'Université Mohammed V de Rabat, a qualifié le discours du chef du gouvernement sur la réforme de l'enseignement supérieur, prononcé lundi dernier lors de la séance mensuelle des questions orales à la Chambre des représentants.

Du déjà-vu

En effet, le chef du gouvernement a pris la parole pendant une dizaine de minutes sans rien dire de nouveau ou de concret. Il s'est contenté de rappeler des faits qui ne sont un secret pour personne. Tel fut le cas du taux élevé de chômage parmi les diplômés universitaires, atteignant 18,7% dans le système d'accès ouvert et 8,5% dans le système d'accès fermé. Une vérité que le HCP nous rappelle chaque trimestre.

Tel fut aussi le cas du faible ratio d'encadrement pédagogique avec un enseignant pour environ 120 étudiants dans les facultés d'accès ouvert, bien en deçà des normes mondiales établies; de la retraite imminente de 2.200 enseignants qualifiés d'ici 2026, de la fermeture du système universitaire et son manque d'alignement sur les priorités de développement régional et national et de la faible qualité de la recherche scientifique, principalement due au manque de financement (1,6% du budget général en 2021 et 2022) et au nombre limité de chercheurs, avec seulement 1.708 chercheurs pour un million

d'habitants, contre 2.916 au Brésil et 1.772 en Tunisie.

Des insuffisances et dysfonctionnements à maintes reprises diagnostiqués, analysés et débattus par des centaines voire des milliers de rapports, études, ateliers, forums et autres. Il suffit, à ce propos, de relire le rapport du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) : «Réforme de l'enseignement supérieur : Perspectives stratégiques», datant de 2019 pour se rendre compte que le chef du gouvernement ne fait que répéter comme un vinyle usé ce que nous savons tous déjà.

Vœux pieux

Et que propose le gouvernement pour réformer ce secteur ? Un nouveau modèle pédagogique universitaire visant à améliorer le système LMD; le renforcement des parcours d'apprentissage en compétences individuelles et transversales; la nécessité de diplômer une nouvelle génération de doctorants, aux normes internationales, le renforcement des modules de formation et l'introduction de nouveaux modules professionnels ; le développement des compétences linguistiques en maîtrisant la langue d'enseignement et en promouvant l'ouverture aux langues; la consolidation des compétences numériques; la mobilisation de 600 millions de DH pour le lancement du programme national d'appel d'offres aux projets de recherche; la mobilisation de 1.300 bourses au profit des doctorants pour la mobilité internationale, inter-universitaire et entre l'université et les entreprises, la conclusion de contrats pluriannuels entre l'Etat et l'université; l'adoption de quatre plans directeurs qui serviront de réfé-

rence pour orienter la transformation du système à l'horizon 2030...Bref, beaucoup de mesures dont le sort reste incertain puisqu'il faut attendre 2030 pour recueillir les premiers fruits de ladite réforme.

Point zéro

Pour Hicham Attouch, la réforme de l'enseignement supérieur est une question qui piétine depuis la Charte nationale d'éducation et de formation conçue au début de la décennie. Depuis cette époque, précise-t-il, les gouvernements tournent autour du pot tout en essayant d'inventer de nouveaux plans et programmes.

Dans ce sens, il a rappelé le Programme d'urgence 2009-2012 qui a été critiqué par la Cour des comptes vu les insuffisances et les dysfonctionnements qui ont entaché sa mise en œuvre. Il a également rappelé le fiasco du Bachelor, qui a été aussitôt appliqué, aussitôt supprimé après avoir été remis en cause par le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) qui a pointé du doigt son approche et l'ambiguïté de sa démarche tant au niveau pédagogique qu'organisationnel.

«Nous sommes quasiment à la case départ», affirme-t-il. Et pourquoi ? «Parce que les questions et les problèmes de fond sont occultés ou passés sous silence», nous a répondu Hicham Attouch. Et de poursuivre : «D'autant que cette situation engendre des coûts élevés pour le budget de l'Etat notamment au niveau des établissements universitaires à accès ouvert qui demeurent le maillon faible du secteur de l'enseignement supérieur. Cela ne veut pas dire que la situation est parfaite au niveau des établissements à accès

fermé. Ces institutions souffrent aussi de la fuite des compétences qui constitue un manque à gagner énorme pour nos universités qui ont dû supporter les coûts de formation. A noter qu'il reste difficile d'évaluer avec précision les coûts supportés en l'absence de données chiffrées. D'autant qu'il est difficile d'évaluer les coûts directs et indirects notamment en l'absence de compte satellite de l'enseignement supérieur».

Autonomie des universités

Pour notre économiste, la réforme du secteur passe principalement par « l'autonomie des universités » définie comme l'octroi d'une large palette de compétences à ces établissements afin qu'ils puissent définir leurs objectifs et conduire leur politique. Autrement dit, il considère que l'Etat doit déléguer aux dirigeants et aux acteurs universitaires une large part de responsabilité dans la gestion des établissements universitaires et rompre avec un système de gestion régulé par l'Etat qui définit l'organisation et le pilotage de l'université tout en accaparant les ressources financières.

Hicham Attouch estime, en outre, que l'université doit renouer avec sa véritable mission, à savoir la transmission des connaissances et la formation, le développement de nouvelles connaissances et l'innovation ainsi que le développement économique et social. « L'université doit également jouer un rôle dans le développement socioéconomique des régions. Elle doit se transformer en locomotive de développement en participant directement à la formulation et à la satisfaction des besoins de la communauté », a-t-il conclu.

Hassan Bentaleb

Le Maroc prend part en Inde au Sommet des institutions supérieures de contrôle des finances publiques du G20



Premier Président de la Cour des comptes, Zineb El Adoui.

La Cour des comptes, à l'invitation de la Présidence indienne du G20, a pris part aux activités du Sommet des institutions supérieures de contrôle des finances publiques du G20 (SAI20 Summit), qui s'est tenu dans l'État indien de Goa (Ouest) du 12 au 14 juin, avec une délégation conduite par le Premier Président de la Cour des comptes, Zineb El Adoui.

Ce sommet est considéré comme l'un des cadres de discussion et de dialogue les plus importants qui regroupent les responsables des principaux organes de contrôle financier pour examiner les problèmes et préoccupations communes liées à l'évolution du contrôle du secteur public.

Le Sommet de cette année, présidé par le contrôleur vérificateur général de l'Inde, est consacré à l'intelligence artificielle responsable et à l'économie bleue, deux sujets d'actualité qui retiennent une attention croissante de la part des gou-

vernements, des institutions internationales et des organes de contrôle.

A cette occasion, Mme El Adoui a prononcé une allocution dans laquelle elle a souligné l'urgence nécessaire pour les gouvernements et le secteur public de promouvoir l'accompagnement stratégique et évoqué l'importance de la confiance et de la crédibilité que portent les institutions de contrôle, invitées à devenir des institutions d'expertise stratégique avec de nouveaux rôles.

Elle a également abordé l'importance de la préservation de la stabilité dans toutes ses dimensions et des équilibres fondamentaux sans pour autant affecter le droit des générations futures au façonnement des contours des sociétés de demain et la nécessité de tirer profit des opportunités colossales grâce au développement numérique et à l'intelligence artificielle.

Dans son intervention, Mme El Adoui a mis l'accent sur la nécessité de maintenir un équilibre entre la vigilance

classique en termes de souveraineté de l'Etat de droit et les problèmes complexes de bonne gouvernance et de promotion du développement durable d'une part, et la façon d'entrevoir l'avenir en tenant compte de l'impact de la technologie sur la gestion de la chose publique et ses répercussions sur la vie des citoyens d'autre part, avec tout ce qui en découle en termes d'efforts, de ressources et de mutations intellectuelles et organisationnelles de la part des institutions supérieures d'audit et de contrôle financier.

La Cour des comptes a également participé au Livre officiel du sommet (Compendium) avec une note sur l'évaluation du Plan "Halieutis", dans lequel l'Institution marocaine a partagé avec les organes participants les objectifs, la méthodologie et les résultats de cette évaluation ainsi que l'impact des réformes structurelles sur le secteur de la pêche maritime et les recommandations de la Cour contenues dans son rapport.

En marge du sommet du G20, le Premier Président de la Cour des comptes a tenu une série de réunions avec les chefs des institutions supérieures de contrôle financier du Brésil, qui préside l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), de la Russie, de l'Espagne, des Emirats Arabes Unis, de l'Égypte et de la Turquie.

Ces rencontres ont été consacrées à l'examen des activités futures dans le cadre de la coopération internationale multilatérale et à la discussion des moyens de renforcer la coopération bilatérale entre la Cour des comptes et ses homologues dans ces pays.

L'Inde assure la présidence tournante du G20 depuis le 1er décembre 2022 et jusqu'au 30 novembre prochain. Le 18e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G20 aura lieu les 9 et 10 septembre 2023 à New Delhi.

"African Lion 2023"

Déploiement d'un hôpital médicochirurgical de campagne à Rasmouka, commune relevant de la province de Tiznit

Au titre des activités parallèles à vocation humanitaire de l'exercice combiné maroco-américain "African Lion 2023", qui se tient conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales (FAR), un hôpital médicochirurgical de campagne a été déployé au niveau de la collectivité territoriale de Rasmouka (Province de Tiznit).

Mobilisant des équipes médicales constituées de médecins et d'infirmiers des FAR et de l'Armée américaine, cet hôpital opérationnel depuis le 30 mai dernier, offre des prestations médicales et chirurgicales au profit des populations locales, a indiqué le Médecin Colonel Salah Eddine Hassouna, Médecin Chef de l'hôpital de campagne.

Cette structure sanitaire multidisciplinaire comprend notamment 02 blocs opératoires, des unités d'hospitalisation avec une capacité de 30 lits extensibles, 06 unités dentaires, une unité de radiologie, une unité de stérilisation, un laboratoire, une pharmacie et un module social, a-t-il fait savoir dans une déclaration à la MAP.

Le service au sein de cet hôpital est assuré par un staff médical et paramédical multidisciplinaire mixte maroco-américain composé de 125 éléments, une équipe de soutien et d'administration de 112 éléments, ainsi que 13 assistantes sociales.

Cet hôpital médicochirurgical de campagne a accueilli jusqu'à ce lundi, 7.800 patients qui ont bénéficié de plus de 24.500 prestations médico-chirurgicales.

Il a été procédé également à la réalisation de 300 interventions chirurgicales, à la distribution de 1450 paires de lunettes et à la délivrance de 7.800 ordonnances.

"African Lion" est un exercice interarmées combiné organisé chaque année par les FAR et les Forces Armées américaines.

Cet exercice qui se poursuivra jusqu'au 16 juin, dans sept régions du Maroc, à savoir : Agadir, Tan-Tan, Mehbès, Tiznit, Kénitra, Benguerir et Tifnit, reste un rendez-vous annuel qui contribue à consolider la coopération militaire maroco-américaine et également à renforcer l'échange entre les forces armées de différents pays en vue de promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région.

Réunion des pays arabes et des Etats insulaires du Pacifique

La "Déclaration de Riyad" souligne la nécessité de faire face aux défis climatiques

La "Déclaration de Riyad", ayant sanctionné les travaux de la 2^{ème} réunion ministérielle des pays arabes et des États insulaires du Pacifique, a souligné la nécessité de faire face aux défis climatiques "de plus en plus catastrophiques et dangereux à tous les niveaux".

La "Déclaration de Riyad" a mis en avant "l'importance d'une action commune pour faire face au changement climatique de manière efficace et urgente", saluant les efforts des Nations Unies et les résultats du Sommet de Charm el-Cheikh (COP 27) et la tenue de la COP 28 à Dubaï.

Dans ce sens, la réunion a pris note de la "Déclaration du Forum des îles du Pacifique sur la sauvegarde des zones maritimes face à l'élévation du niveau de la mer liée au changement climatique, qui définit les zones ma-

rines établies conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) de 1982, et la poursuite de l'application des droits y afférents, indépendamment de tout changement physique causé par l'élévation du niveau de la mer associée au changement climatique".

Le Forum des îles du Pacifique avait déclaré un état d'urgence climatique dans la région du Pacifique. Il a été convenu de travailler conjointement à la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Les conférenciers ont, ainsi, appelé à une action climatique plus forte et plus ambitieuse pour limiter le réchauffement climatique à 1,5% au-dessus des niveaux préindustriels et à des efforts collectifs pour fournir un financement supplémentaire et approprié, un transfert de technologie et un

soutien au renforcement des capacités des pays en développement afin d'accompagner leurs engagements dans la lutte contre le changement climatique.

La Déclaration a enregistré "la situation particulière des États insulaires en développement du Pacifique et des États arabes relative à l'accès au financement, soulignant l'importance de "préservé les ressources marines et l'abri de la pollution résultant des déchets, des matières radioactives et du plastique".

Et de souligner l'importance des consultations internationales, du respect du droit international et de l'évaluation scientifique indépendante et vérifiable de la protection, de la conservation et de la gestion durable des océans et de leurs ressources, ainsi que de la centralité du financement et du transfert de technologies vertes

pour une transition vers une économie verte.

Les représentants des pays participants ont exprimé une volonté commune de renforcer la coopération et d'établir des partenariats entre les pays arabes et les pays insulaires du Pacifique dans divers domaines d'intérêt commun, notamment les relations diplomatiques, l'économie, le commerce, l'investissement, les énergies renouvelables, le tourisme les transports et la protection de l'environnement.

La réunion a, en outre, souligné "la nécessité de respecter les spécificités culturelles et civilisationnelles des peuples, et d'œuvrer à promouvoir le dialogue entre les civilisations et les cultures, d'une manière qui contribue à la réalisation de la paix et du développement pour toute l'humanité".

Les conférenciers ont convenu de

"procéder à la conclusion d'un mémorandum d'accord entre les deux parties pour approfondir les relations de coopération (...) et d'établir un forum de coopération entre les pays arabes et les États insulaires du Pacifique en développement".

Le Royaume du Maroc prend part à cette réunion ministérielle avec une délégation conduite par Farah Bouqartacha, secrétaire général du secteur du développement durable relevant du ministère de la Transition énergétique et du développement durable et comprenant, notamment, l'ambassadeur du Maroc en Arabie Saoudite, Mustapha Mansouri, et l'ambassadeur Directeur des Affaires asiatiques et de l'Océanie au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Abdelkader El Ansari.

Programme de quatre capsules vidéo pour orienter, sensibiliser et informer les pèlerins

L'Office national des aéroports (ONDA) a mis en place, dans le cadre de l'opération Hajj 2023, un programme de quatre capsules vidéo pour orienter, informer et sensibiliser les pèlerins.

Dans un communiqué, l'Office a souligné que ces capsules portent sur la préparation du voyage à domicile, l'arrivée à l'aéroport, les précautions à prendre, les formalités à remplir, ainsi que sur l'accompagnement et l'assistance dans les aéroports et les services fournis.

Ces capsules de sensibilisation élaborées sous le thème "Servir les pèlerins, un honneur pour nous" sont publiées sur les réseaux sociaux via les pages officielles de

l'Office national des aéroports.

Ces capsules peuvent être consultées sur YouTube via les liens suivants :

La préparation du voyage à domicile : <https://www.youtube.com/watch?v=gFLAS17BnA0>

Les formalités à l'aéroport : <https://www.youtube.com/watch?v=zoFnAnn23aU>

Le parcours des pèlerins au terminal 3 de l'aéroport Mohammed V :

<https://www.youtube.com/watch?v=TuWFrWvEalVw>

Les formalités après le retour des Lieux Sains : <https://www.youtube.com/watch?v=6Ao3uMoRUiw>

Vague de chaleur de jeudi à samedi

Une vague de chaleur est prévue de jeudi à samedi dans certaines provinces du Royaume, avec des températures variant entre 37 et 42°C, a annoncé mardi la Direction générale de la météorologie (DGM).

Ainsi, des températures oscillant entre 37 et 42°C concernent les provinces de Béni Mellal, Fquih Ben Salah, Settat, Youssoufia, Marrakech, Chichaoua, Rehamna, El Kelaa des Sraghna, Ouezzane, Taounate, Sidi Kassem, Sidi Slimane, Khemisset, Zagora, Tata, Oued-Ed-Dahab et Aousserd, a indiqué la DGM dans un bulletin d'alerte dont le niveau de vigilance est orange.

Société

Don de sang

Le noble geste qui sauve des vies



L'approvisionnement en sang suffisant est une recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cependant, l'accès au sang est difficile et la pénurie est mondiale et constante parce que le don de cette matière vitale revêt toujours un caractère volontariste et bénévole.

Pourtant, le don de sang a d'énormes bienfaits sur le corps et l'esprit et fait du bien aux autres et à soi, selon la psychiatre-hypnothérapeute Nada Azzouzi.

Le don de sang est un acte altruiste qui fait jaillir en soi le sentiment de sauver des vies, ce qui engendre un bien-être émotionnel et une satisfaction d'appartenir à une communauté.

Devant les craintes psychologiques qui sont à l'origine de la démobilité des donneurs, Mme Azzouzi affirme que des explications simples sur le processus de transfusion sanguine suffisent pour encourager les plus récalcitrants à accomplir ce noble geste, expliquant que la peur des aiguilles n'est pas spécifique au don du sang mais concerne également plusieurs actes médicaux.

Par ailleurs, des héros anonymes, hommes et femmes, s'inscrivent dans la continuité de faire don de leur sang. Symbole suprême de la vie. Leurs expériences jalonnent l'histoire du don.

C'est le cas de R. Zakariah, âgé de 35 ans, qui confie avoir fait don de son sang 11 fois depuis ses 18 ans, regrettant que cet acte reste ponctuel à la merci des campagnes de sensibilisation ou des appels aux dons qui circulent sur les réseaux sociaux.

"Je suis un donneur plus ou moins assidu mais il m'arrive souvent d'oublier de le faire face aux aléas de la vie. Je ne suis pas fier de cette situation, mais je compte cette année faire don de mon sang pour contribuer à sauver des vies", a-t-il affirmé

A.Sabah, une jeune de 19 ans, a révélé qu'elle avait dé-

cidé de fêter ses 18 ans en faisant pour la première fois don de son sang. "Il est vrai que je suis novice en la matière mais je compte perpétuer cet acte généreux".

Elle a souligné que l'Islam encourage les actes de générosité. "Allah est généreux et Il aime la générosité", a-t-elle rétorqué.

E. Latifa a, quant à elle, appelé à encourager le don du sang. Elle, qui, après une fausse-couche s'est retrouvée dans l'urgence de recevoir des transfusions sanguines, appelle à la mobilisation pour sauver des vies à travers ce noble geste.

Célébrée cette année sous le thème " Sang, plasma : partageons la vie, donnons souvent !", la Journée mondiale du donneur de sang est une occasion pour remercier les donneurs de sang volontaires, bénévoles, de leur geste salvateur.

C'est également une opportunité pour sensibiliser l'opinion publique à la nécessité de dons de sang réguliers pour assurer la qualité, la sécurité et la disponibilité de cette matière vitale et des produits sanguins pour les patients qui en ont besoin.

Selon l'OMS, sur les 118,5 millions de dons de sang collectés chaque année dans le monde, 40% le sont dans des pays à revenu élevé où vit 16% de la population mondiale.

Dans les pays à faible revenu, jusqu'à 54% des transfusions sanguines sont administrées à des enfants de moins de 5 ans, tandis que dans les pays à revenu élevé, le groupe de patients le plus souvent transfusé est celui des plus de 60 ans, qui représente jusqu'à 76% des transfusions.

On compte 31,5 dons de sang pour 1.000 habitants dans les pays à revenu élevé, 16,4 dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, 6,6 dans les pays à revenu intermédiaire inférieur et 5,0 dans les pays à faible revenu, selon la même source.

Par Sofia El Aouni
(M.A.P)

Cérémonie de remise des prix du programme des écoles vertes

Consécration des établissements Chaouki Al Jirari et Oukba Ibn Nafiâ

La cérémonie de remise des prix de la 2ème édition de la compétition inter-écoles, organisée par Casa Baïa dans le cadre du programme des écoles vertes, a eu lieu récemment au Centre culturel Al Hassani à Casablanca.

A cette occasion, Zinebiddine Mhal, responsable de sensibilisation et de consultation sociale à Casa Baïa, a indiqué que "le programme des écoles vertes est organisé par Casa Baïa, sous la supervision de la commune de Casablanca, en partenariat avec l'Académie régionale d'éducation et de formation de la région Casablanca-Settat". Ajoutant que «cette compétition qui a rassemblé 32 écoles publiques de différents arrondissements de Casablanca, a été organisée en deux phases: la première a vu la participation de 32 écoles pour qu'à la seconde, il n'en reste que 16 dont deux établissements scolaires se sont qualifiés à la finale, à savoir l'école Chaouki Al Jirari de Hay Mohammadi et l'école Oukba Ibn Nafiâ de Roches Noires»



Pour les organisateurs de cette manifestation, qui a connu la présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, l'objectif est d'instaurer une culture de préservation de la propreté de la ville dans l'esprit de la nouvelle génération. A l'issue de ce programme, les élèves reçoivent un diplôme qui leur confère la qualité d'ambassadeur de la propreté dans leur famille, leur quartier et leur ville.

La finale s'est déroulée sous forme d'une épreuve de 3 étapes: un Quiz, un jeu sur le tri et un autre sur le recyclage. Les deux équipes ont fait preuve d'un esprit de compétitivité et d'une grande maîtrise ainsi que de grandes compétences quant aux gestes écocitoyens. Ainsi, en fin de compte, les deux écoles Chaouki Al Jirari de Hay Mohammadi, et Oukba Ibn Nafiâ de Roches Noires terminent en pole position ex aequo.

Cette initiative a sensibilisé les enfants à la protection de l'environnement, de même que les chérubins ont appris qu'avec des gestes simples, ils peuvent préserver la propreté de leur ville et démontrer leur capacité à prendre l'initiative d'assurer la salubrité de leur environnement.

Hasna Bourhannou
(Stagiaire)

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

BISEXUE	REBUT	TRAVAIL LETTRE	SOTTE	PARÉE	CONCRÈ- TEMENT	COUPE EN SANGLOTS	AVIS
GENÈSE							
ORIGIN- AIRE DU RIF					TYPE DE VIOLON		
PRONOM SODIUM		MAGICI- ENNE			GRECQUE	BRONZE	
	FIN DE VERBE	LA FÊTE AU STADE		EN ÉCHO	OISEAU		
AVANT D'UN NAVIRE					BISMUTH EN RÉDUCTION	ARBRE CONIFÈRE	
SPIRALE					VILLE D'ITALIE SUCRE		
	ALUMIN- IUM COOL			FRAUDE FIN DE VERBE		EN VRAC LARME	
VIEILLE CITÉ METAL		ARTICLE SYMBOLE DU FER			ENCRE MOCHE		
RUÉE							
			EN APARTÉ	ARTICLE		ROULÉ QUARTIER DE REIMS	LAC DU SOUPAN
ÉCRASE POSSESSIF		EXTRAT- ERRESTRE				DRAME NIPPON	
LIVRAISON À DOMICILE							

Solution mots flechés d'hier

FIGURE	TRANC ANGLAIS	PIAL BLANC	ROMAIN	T	SUPPLÉ DE SÉRIER	N	EFFRONS	BARIL	D	TOUR RHODAN	PIÈCE DE DANGLIS
	CH	A	L	E	AFFECT						
BALANO	I	N	D	I	C	INDIC		U	ARTICLE	LA	
	O	T	E	G	H	E	T	T	O	R	
PICTURE PLANE TOURNE	M	N	A	R	I	D					
	U	N	I	V	E	R	S	E	L	L	E
WHILLO	O	E	I	A	D	M	I	S	E		
GRATON	T	L	O	B	A	S	A	L			
	P	I	I	S	T	H	U				
PHENO- PHÈNE	F	A	L	L	A	C	I	E	U	S	E
	M	I	N	I	E	L	I	O			
PROCHE DU MIRAGE	E	P	A	I	N	E	L	U	S		
DES CLOUS	R	I	E	N	E	U	R	E	K	A	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouafay
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezoufi

Service technique
Khadija Sati (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halali
Hafid Bouzoussata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouassim Warrach
Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Lazrak
Correspondants
Ahmedou El Kabab (Lalyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab-Salhouan
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Aziz Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail
liberation@libe.ma
Téléphone
0522 63 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba
Mourad El Youssefi
Loubna Bighdadi
Latifa Mouarib
Rkia Ait Dohman
Siham Zater
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^e Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

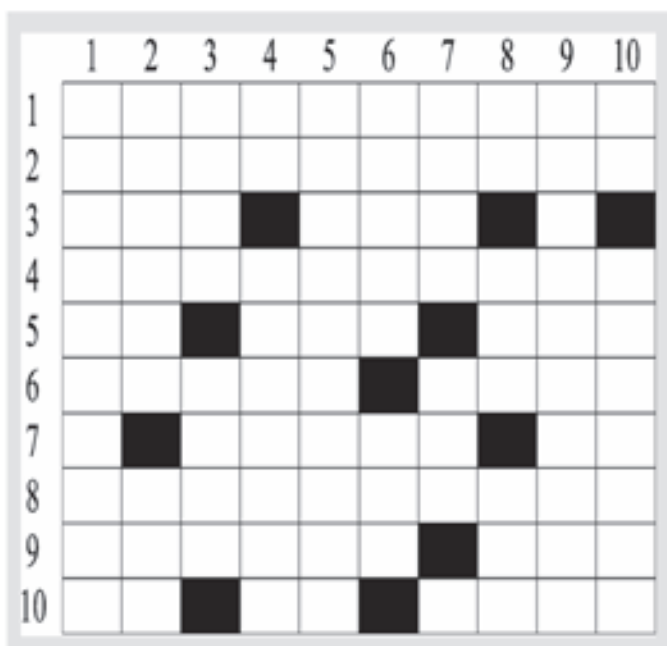
Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

o.j.l. MAROC
2017
www.o.j.l.ma

Mots croisés



HORIZONTALLEMENT

- 1 - Art pictural
- 2 - Nom de son
- 3 - Il se porte - Vieille bête
- 4 - Avant l'agriculture
- 5 - Erbiom - Homme du Déluge - Porte charge
- 6 - Méaux - Est utile
- 7 - Dapré - Métal
- 8 - Inespérée
- 9 - Chants gres - Indien
- 10 - Champion - En les - Ensemencement

VERTICALEMENT

- 1 - Cousine de l'accordéon
- 2 - Privé de queue - Eclat
- 3 - La Ville éternelle - Pièce française
- 4 - Femme d'en - Propriété de la matière
- 5 - Durillons
- 6 - Singe - Possessif
- 7 - Hille - vin de yun
- 8 - Arbre anglais - Avant break au court - Difficile
- 9 - On y mange en chemin
- 10 - Fin de femme - Elles font la recette

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

2			3	1	8			
		3	5	9				1
5		7	6					9
9			1	4	7		2	
	7					8		
3	2	8	5					4
1		3	9					8
6			7	8	2			
	9	2	4					7

Moyen

	6	4		1				9
			3	8	4			1
		8						5
	8	9				2		6
6								5
2	1					9	4	
	3					6		
8	6	2		4				
9			3		7	1		

Difficile

	7	9		8				1
8	3		7					
				9				6
		7	9					
4	9	2		5		7	8	
				7	3			
5		4						
			6	5	3			
7		8		1	9			

Expert

9			2	7				
	4		8	9				
	3	7						4
				1	6			
7	6						9	2
		9	2					
4						5	1	
			6	3			8	
	6	1						3

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	7	9	5	4	8	1	6	2
6	4	1	7	2	9	5	3	8
5	8	2	3	6	1	4	9	7
9	2	6	4	3	5	7	8	1
1	5	7	8	9	2	3	4	6
8	3	4	1	7	6	2	5	9
7	6	8	2	5	4	9	1	3
4	9	3	6	1	7	8	2	5
2	1	5	9	8	3	6	7	4

Moyen

2	6	1	7	5	3	4	9	8
7	3	4	9	6	8	2	1	5
8	9	5	1	4	2	7	6	3
9	1	8	2	7	4	3	5	6
4	7	6	5	3	9	8	2	1
5	2	3	6	8	1	9	4	7
3	8	2	4	1	6	5	7	9
1	4	7	8	9	5	6	3	2
6	5	9	3	2	7	1	8	4

Difficile

6	1	5	7	3	2	8	4	9
2	7	3	8	4	9	6	1	5
9	4	8	1	6	5	2	7	3
4	6	9	3	7	8	1	5	2
3	2	1	9	5	6	7	8	4
8	5	7	2	1	4	9	3	6
7	3	2	5	9	1	4	6	8
5	9	6	4	8	7	3	2	1
1	8	4	6	2	3	5	9	7

Expert

6	5	7	1	2	9	8	4	3
2	9	8	4	3	6	1	7	5
1	4	3	7	5	8	9	6	2
7	2	4	5	6	1	3	8	9
8	1	6	2	9	3	4	5	7
5	3	9	8	4	7	6	2	1
9	6	2	3	8	5	7	1	4
4	8	1	9	7	2	5	3	6
3	7	5	6	1	4	2	9	8

SMAP Immo Paris : Affluence record et participation en force des promoteurs immobiliers

La 18ème édition du Salon de l'immobilier marocain "SMAP Immo Paris", tenue du 9 au 11 juin au parc d'expositions – Porte de Versailles à Paris, a été couronnée de "succès", avec 35.000 visiteurs venus découvrir une offre diversifiée couvrant 60 villes du Royaume, indiquent les organisateurs de cet événement, premier et plus grand rendez-vous annuel de l'immobilier marocain.

Ainsi, des centaines de projets immobiliers au Maroc ont été exposés lors de ce salon, qui constitue, selon un communiqué de ses initiateurs, un espace de rencontre "idéal" aussi bien pour les Marocains de France et visiteurs européens à la recherche d'opportunités d'investissements dans des biens immobiliers que pour les promoteurs soucieux de présenter leurs projets et leurs offres à une clientèle de plus en plus attirée par le potentiel prometteur du marché marocain, rapporte la MAP.

SMAP Immo confirme une fois de plus l'attachement indéfectible des Marocains du monde et particulièrement de France à leur pays d'origine, qu'ils expriment à travers la recherche active d'investissements immobiliers, ce qui s'est traduit, durant les trois jours du Salon, par la réalisation effective de nombreuses transactions immobilières ou par l'expression d'intentions dans ce sens, poursuit-on de même source.

Les promoteurs immobiliers, pour leur part, ont été unanimes quant à la "réussite éclatante" de la 18ème édition du SMAP Immo Paris, comme en attestent les niveaux record d'affluence qu'ils ont enregistrés à leurs stands, l'intérêt marqué et manifeste des visiteurs pour les projets immobiliers, tous standing et produits confondus, ou encore le nombre important de transactions qui ont été conclues sur les lieux du Salon, relève le communiqué.

Fidèle à sa réputation et son image de marque, le SMAP Immo Paris 2023 a été également, pour les 35.000 visiteurs, un moment d'échange précieux où les futurs acquéreurs potentiels ont eu l'opportunité de se renseigner sur toutes les nouveautés d'ordre juridique, légal, administratif et procédural concernant le secteur immobilier, et ce grâce au cycle de conférences et ateliers sur des thématiques riches et diversifiées, outre la présence en force de notaires et d'experts spécialisés dans différents aspects, comme la gestion du patrimoine, la fiscalité ou encore le financement bancaire, conclut-on.

La Banque mondiale alloue 350 millions de dollars au Maroc pour renforcer son système de protection sociale



La Banque mondiale a alloué un financement additionnel de 350 millions de dollars au profit du Maroc en vue de soutenir le secteur de la protection sociale du pays et continuer ainsi d'accompagner la mise en œuvre d'un système de protection sociale moderne et efficace.

Ce nouveau financement est «destiné à accentuer et amplifier les activités du Projet de réponse d'urgence de la protection sociale face à la COVID-19 du Maroc, en complément du Programme initial de 400 millions de dollars approuvé et décaissé en 2020», a précisé l'institution financière internationale dans un communi-

qué. D'après les explications de la Banque mondiale, il soutiendra la conception du programme d'allocations familiales universelles du Maroc et renforcera à moyen terme la capacité d'adaptation du système de filets sociaux.

Soutenir l'opérationnalisation d'éléments clés de la réforme de la protection sociale

Par ce nouveau décaissement, l'institution de Bretton Woods entend, concrètement, soutenir «l'opérationnalisation d'éléments clés de la réforme de la protection sociale du Royaume, ouvrant la voie à un système de protection sociale moderne pour tous afin de rendre la croissance plus inclusive», a expliqué le directeur Pays pour le Maghreb et Malte à la Banque mondiale, Jesko Hentschel.

Concrètement, il accompagnera deux aspects clés de la réforme de la protection sociale.

En effet, selon les précisions de la Banque, «son objectif sera de renforcer le soutien aux programmes de transferts monétaires existants du gouvernement du Maroc et de mettre en œuvre le nouveau programme non contributif d'assurance maladie destiné aux ménages vulnérables».

Dans les faits, ce financement permettra d'assurer une transition harmonieuse entre les programmes de transfert monétaires

existants et le programme d'allocations familiales universelles, a-t-elle expliqué.

Il accompagnera, par ailleurs, «la mise en œuvre du programme AMO-TADAMON, pierre angulaire de protection des ménages face aux risques sanitaires susceptibles d'être exacerbés par les retombées du changement climatique». Mais pour y parvenir, l'économiste sénior et co-chef d'équipe à la Banque mondiale, Dalal Moosa, estime qu'«il sera essentiel de mettre à profit les outils d'identification et de ciblage des populations vulnérables déjà créés».

Comme l'indique en outre le communiqué rendu public récemment, ce nouveau financement ajoutera également une composante permettant d'améliorer le système d'information des programmes d'assistance sociale pour les groupes vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap.

Signalons à ce propos que la prise en compte des personnes en situation de handicap se fera «grâce à la mise en œuvre d'un système d'évaluation des handicaps qui facilitera l'identification ainsi que l'accès aux services», a souligné l'institution précisant que celui-ci vise à atteindre toutes les personnes en situation de handicap du Maroc (environ 2,6 millions).

Enfin, de l'avis de l'économiste sénior et responsable du programme à la Banque mondiale, Mehdi Barouni, pour garantir la continuité des prestations accordées dans le cadre de tous ces programmes, «il est essentiel de numériser les paiements et de moderniser le Système d'information de gestion pour une transition réussie vers le nouveau système envisagé par la réforme de la protection sociale», a-t-il affirmé.

A titre de rappel, le financement initial entendait soutenir le gouvernement du Maroc dans sa lutte pour atténuer les impacts de la crise de la Covid-19. Et comme le rappelle la Banque mondiale dans son communiqué, «outre les transferts monétaires d'urgence (Emergency Cash Transfers, ECT), il intégrait également des mesures visant à garantir l'accès et à renforcer les programmes de transferts monétaires afin de soutenir les ménages vulnérables et les initiatives de protection sociale du Royaume».

A noter que «depuis son lancement en 2020, le projet de réponse d'urgence de la protection sociale face à la COVID-19 a permis de poser les bases d'un système de protection sociale moderne et efficace», a constaté Jesko Hentschel.

Alain Bouithy



L'institution financière accompagne la mise en œuvre d'un système de protection sociale moderne et efficace

Pose de la première pierre du Centre de services agricoles à Kpalimé au Togo

Une initiative conjointe du gouvernement togolais et du Groupe OCP

La cérémonie de pose de la première pierre du Centre de services agricoles à Kpalimé au Togo, a eu lieu, vendredi, en présence du chef de l'État togolais, Faure Essozimna Gnassingbé, et de responsables de l'OCP Africa.

Ce centre de services agricoles, un pilier majeur dans le développement du secteur agricole togolais, est une initiative conjointe du gouvernement togolais et du Groupe OCP, avec le soutien de la Banque mondiale, indique, lundi, l'OCP Africa dans un communiqué.

Cette pose de la première pierre par le Président Faure Essozimna Gnassingbé donne suite aux accords signés la semaine dernière par les deux parties et prouve leur engagement envers une agriculture novatrice et créatrice de valeur dans le pays, ajoute la même source.

A cette occasion, le directeur général de l'OCP Africa, Mohamed Anouar Jamali, a souligné que le Centre de services agricoles à Kpalimé contribuera au développement agricole au Togo. Il a relevé que ce Centre fournira aux agriculteurs togolais les outils, les connaissances et les services dont ils ont besoin pour améliorer leur productivité et leur rentabilité, rapporte la MAP.

"Nous sommes fiers de collaborer avec le gouvernement togolais dans cette initiative clé pour l'agriculture et nous remercions la Banque mondiale pour son soutien", a-t-il souligné. "Ensemble, nous tra-

vailons à la transformation du secteur agricole togolais, en mettant l'accent sur la durabilité, l'innovation et l'autonomisation des agriculteurs", poursuit-il.

En effet, le Centre vise à améliorer la compétitivité des chaînes de valeur agricoles et à renforcer les capacités des agriculteurs en fournissant un large éventail de produits et services essentiels. Le Centre de services agricoles à Kpalimé sera un guichet unique régional pour les agriculteurs togolais, offrant un accès facile à des intrants agricoles de qualité tels que les engrais, les semences et les produits phytosanitaires, poursuit le communiqué.

De plus, le centre fournira des services et des conseils agronomiques de proximité, permettant aux agriculteurs de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour améliorer leurs pratiques agricoles, relève OCP Africa. L'une des composantes essentielles du centre sera la production de fertilisants adaptés aux besoins spécifiques des sols et des cultures, grâce à la mise à disposition d'un Smart Blender, qui permettra aux agriculteurs d'obtenir des mélanges d'engrais personnalisés pour optimiser la nutrition des cultures et des sols et améliorer les rendements.

Le Centre de services agricoles sera équipé d'un laboratoire moderne pour l'analyse des sols, permettant l'établissement et la mise à jour de la carte de fertilité des sols.



De plus, le laboratoire assurera le contrôle qualité des engrais en mesurant la teneur des éléments nutritifs (N, P et K) et des additifs (Zn, B, Mn, S...). Il fournira également des services d'analyse des sols et de contrôle qualité pour d'autres régions et partenaires.

La mécanisation agricole et les systèmes d'irrigation joueront également un rôle clé dans le centre. Des machines agricoles et du matériel d'irrigation seront mis à disposition des agriculteurs, avec un atelier mécanique pour l'entretien préventif et curatif des machines.

En plus de ces services clés, le centre comprendra un call center offrant un soutien continu aux agriculteurs, une ferme modèle pour

démontrer les bonnes pratiques agronomiques, ainsi qu'un réseau de conseillers agricoles pour accompagner et renforcer les capacités des agriculteurs. Ainsi, le Centre de services agricoles à Kpalimé est un exemple concret de l'engagement de l'OCP Africa à contribuer au développement durable de l'agriculture en Afrique et à soutenir les efforts du gouvernement togolais pour moderniser les chaînes de valeur agricole.

Grâce à de telles initiatives, OCP Africa contribue, ainsi, à la réalisation de la vision d'une agriculture prospère et résiliente portée par le gouvernement togolais. OCP Africa, filiale du Groupe OCP, a pour mission de contribuer au développe-

ment d'écosystèmes agricoles intégrés en Afrique, en travaillant étroitement avec les agriculteurs pour contribuer à développer le potentiel agricole du continent à travers des solutions adaptées aux conditions locales et aux besoins des sols et cultures. Elle contribue également à sécuriser la production d'engrais accessibles à proximité des grands bassins agricoles, à renforcer ses capacités logistiques et à développer de nouveaux réseaux locaux de distribution.

OCP Africa est présente dans de nombreux pays africains : Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun, Kenya, Ghana, Nigeria, Zambie, Bénin, Tanzanie, Ethiopie, Burkina Faso et Rwanda.

Activité monétique au Maroc : 138,3 millions d'opérations pour 114,5 MMDH à fin mars 2023

Les réalisations globales de l'activité monétique ont atteint 138,3 millions d'opérations pour un montant global de 114,5 milliards de dirhams (MMDH) durant le premier trimestre 2023, selon le Centre monétique interbancaire (CMI).

Cette activité qui comprend les opérations de retrait d'espèces sur le réseau des guichets automatiques, les opérations de paiement auprès des commerçants et eMarchands, les opérations de paiement sur les guichets automatiques bancaires (GAB) et les opérations de Cash Advance, par cartes bancaires, marocaines et étrangères, au Maroc, ressort en progression de 16,6% en nombre d'opérations et de 18,4% en montant par rapport à la même période en 2022, indique le CMI dans son récent rapport.

Durant la période du premier trimestre

2023 et au Maroc, les cartes marocaines ont enregistré, en paiements et en retraits, 130,8 millions d'opérations pour un montant de 105,6 MMDH en progression de 13,1% en nombre d'opérations et 13,1% en montant global des opérations, rapporte la MAP.

Les opérations par cartes marocaines au Maroc se répartissent en retrait (72,1% en part du nombre d'opérations et 87,8% en part du montant), paiement chez les commerçants et eMarchands (27,6% en part du nombre d'opérations et 12,1% en part du montant), et paiement sur GAB avec 0,2% en part du nombre d'opérations et 0,1%, en part du montant, fait savoir la même source. Les opérations de retraits par cartes marocaines sur les guichets automatiques au Maroc ont totalisé, durant la période du premier trimestre 2023, 94,4 millions d'opé-

tions pour un montant de 92,7 MMDH, en progression de 9,6% en nombre d'opérations.

Les opérations de paiements par cartes marocaines auprès des commerçants et eMarchands affiliés au CMI ont atteint, pour leur part, 36,2 millions d'opérations pour un montant de 12,8 MMDH, en progression de 23,8% en nombre d'opérations et de +22,8% en montant. Les opérations de paiements sur GAB par cartes marocaines pour le paiement des factures, des taxes et l'achat des recharges Télécom ont totalisé 298 mille opérations pour un montant de 87,2 millions de dirhams (MDH), en régression de 28,9% en nombre d'opérations et de 21,4% en montant.

Par ailleurs, les cartes marocaines à validité internationale ont réalisé 3,7 millions d'opérations en devises à l'étranger ou sur des

sites marchands étrangers, retraits et paiements, pour un montant global de 2,3 MMDH en régression de 0,9% en nombre d'opérations et en progression de 32,1% en montant par rapport à la même période en 2022. Durant la période du premier trimestre 2023 et au Maroc, les cartes étrangères ont enregistré, en paiements et en retraits, 7,4 millions d'opérations pour un montant de 9 MMDH avec une progression de 161,7% en nombre d'opérations et de 165,6% en montant. Les opérations par cartes étrangères au Maroc se répartissent en retrait (30,5% en part du nombre d'opérations et 38,1% en part du montant), paiement (69% en part du nombre d'opérations et 60,9% en part du montant) et Cash Advance (0,5% en part du nombre d'opérations et 1% en part du montant).

Art & culture

La musique andalouse à l'honneur à Casablanca

La musique andalouse sera à l'honneur à Casablanca à l'occasion de la célébration du 22 au 24 juin de la Fête de la musique sous le thème "Le Maroc, berceau des civilisations et terre de mixité culturelle", indique l'Association marocaine de la musique andalouse (AMMA).

Dans un communiqué, l'AMMA annonce l'organisation, à l'occasion de la célébration de la Fête de la musique, de trois spectacles enchanteurs qui transporteront l'audience dans un voyage musical à travers différentes régions du Maroc et d'ailleurs.

Lors de cet événement, initié sous l'égide du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, les convives seront bercés par les rythmes envoûtants, les mélodies vibrantes et les sonorités traditionnelles des instruments marocains, enrichis par des influences contemporaines et des collaborations originales, relève la même source.

Dans ce cadre, Nabyla Maan & Coco Diam's donneront, le 22 juin, un concert inédit au cours duquel ils chanteront le public par un florilège musical international : Jacques Brel, Enrico Macias, Smahan, Julio Iglesias, Melhoun, Chgouri, Samy El Maghribi, Salim El Hilali...

Aussi, l'orchestre Feu Arbi Temsamani, dirigé par maître Mohamed Amine Akrami, et la voix cristalline de Zainab Afaïlal rendront hommage, le 23 juin, à la chanson du nord et feront vibrer l'audience de leurs rythmes aux ins-



pirations méditerranéennes : répertoire de Feu Abdessadek Chkara, Chaâbi de Tétouan, musique andalouse et chant soufi.

La Fête de la musique se poursuivra, le 24 juin, à travers un rendez-vous des légendes avec au menu un concert aux couleurs du Maroc et de sa noble musique andalouse classique, dite Al Ala, qui sera donné par le prestigieux orchestre andalou de Fès présidé par le grand maître Mohamed Briouel, ac-

compagné du ténor hors-pair Haj Mohamed Bajeddoub, et le grand artiste Noureddine Tahiri Jouti.

"Cet événement musical célèbre le patrimoine musical andalou dans l'objectif de créer un véritable dialogue entre les cultures, en fusionnant les traditions marocaines avec des inspirations musicales d'origine internationale", souligne Fatima Mabchour, présidente fondatrice de l'AMMA.

Il est également l'occasion d'explorer

les richesses musicales du Maroc et d'honorer son héritage en tant que carrefour millénaire des civilisations", ajoute-t-elle, notant que l'AMMA s'est engagée, depuis sa création, dans l'exploration du patrimoine musico-culturel marocain et s'investit pour soutenir son développement dans les différentes régions du Maroc tout en mettant à l'honneur ses différentes composantes civilisationnelles et territoriales.

Participation de maisons d'édition marocaines à la 32^{ème} édition du Salon du livre de Doha

Les activités de la 32^{ème} édition du Salon du Livre de Doha se sont ouvertes, lundi à la capitale qatarie, Doha, avec la participation de nombre de maisons d'édition de 37 pays, dont le Maroc.

Au moins douze maisons d'édition marocaines participent à cette édition qui se poursuit jusqu'au 21 juin courant, en l'occurrence le Centre culturel du livre, "Sliki Ikhwan", "Fassila", "Bab Al Hikma", "Dar Al Aman", "Adar Al Maghreb", "Centre Njebawaih", "Dar Al Madhab", la Fondation Qatr an nada pour la culture, les médias et l'édition, ainsi qu'un pavillon du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Le Maroc est représenté à cette édition avec des titres variés se rapportant à un roman, à la poésie, au théâtre, à la philosophie, à la religion, en plus de livres qui s'intéressent au patrimoine et à l'histoire du Royaume, ainsi que des œuvres des-

tinées aux enfants.

Le siège principal du Salon du livre de Doha, dont le Royaume d'Arabie saoudite est l'invité de cette édition, accueillera 37 colloques culturels, scientifiques, littéraires et sociaux, en plus de soirées poétiques. En marge de cette édition, 48 ateliers et 87 expositions se tiendront au pavillon des enfants, dont des ateliers d'art et des activités dédiées aux enfants. Cette année, le Salon de Doha offre de nombreux services au public, dont un service de guide de lecture, un service pour répondre aux questions des lecteurs, en plus d'une application mobile pour rechercher des livres et un parking gratuit pour le public.

Le secrétaire adjoint aux affaires culturelles au ministère de la Culture, Ghanem bin Mobarak Al Ali Al Maadeed, a indiqué que l'édition de cette année du Salon du livre de Doha est la plus grande, avec la participation de centaines de maisons d'édition locales, arabes et internationales.

Représentation à Fès de la pièce théâtrale "Transe"

La pièce théâtrale "Transe" de l'Association Choreospirit a été donnée en représentation, récemment à Fès, dans le cadre des tournées artistiques organisées avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (département de la Culture).

Cette pièce théâtrale, mise en scène par le jeune artiste Reda Tsouli, et dont les rôles ont été interprétés par les comédiens Kenza Fergag, Said El Ouadghiri, Siham Lalou, Zineb Fergag, Abdelkhalak El Sady, Abdelali Bilali et Mustafa Ezzaher, fait revivre aux spectateurs des événements qui se sont produits durant les années vingt du siècle dernier lors de l'occupation hispano-française du Maroc.

Cette œuvre jette la lumière sur certains aspects liés aux coutumes et traditions des habitants de la médina de Fès à cette époque ainsi que sur le patrimoine

culturel de la capitale spirituelle du Royaume, en soulignant l'importance de certains espaces historiques tels que "Bab Al-Makina", cinéma "Bab Boujoud", et "Maristan Sidi Faraj".

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information en continu (M24), le metteur en scène de la pièce théâtrale a expliqué que cette œuvre artistique raconte l'histoire d'une fille atteinte d'une maladie incurable et qui a pensé écrire un roman inspiré de l'histoire marocaine et précisément de l'année 1927 dans la ville de Fès.

Pour sa part, la comédienne Kenza Fergag a indiqué, dans une déclaration similaire, que le rôle de la narratrice "Leila" lui a demandé d'énormes recherches en vue de cerner le personnage sur tous les plans, notamment au niveau psychologique.



Les droits des femmes au cœur du Cycle Fatima Mernissi

Les chercheuses Myriam Cherti, Nassima Moujoud, Zhou Bouzidi, Leila Bouasria et Hayat Zirari se sont penchées, vendredi à Rabat, sur la condition de la gent féminine et sa lutte continue pour accéder à l'ensemble de ses droits, dans le cadre de la 2ème conférence du Cycle Fatima Mernissi, tenue à l'occasion de la 28ème édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL).

Ce débat, centré sur la thématique "Où en est la recherche académique sur les femmes marocaines?", s'inscrit dans la pensée féministe de Fatima Mernissi et a été conçu en hommage à cette grande sociologue et anthropologue, dont les travaux académiques ont pris le relais avec de brillantes chercheuses dans une forme de militantisme et d'engagement, indique samedi un communiqué du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME). Fatima Mernissi a beaucoup apporté avec ses travaux et sa pensée et a structuré le travail de recherche sur les femmes et par les femmes, a souligné la modératrice de la rencontre, Chadia Arab.

"Elle a été à contre-courant de la pensée majoritaire qui a mis l'accent sur des femmes souvent présentées comme des victimes. Elle a travaillé avec une pensée féministe, engagée et égalitaire, et s'est autorisée à écrire sur des sujets qui pouvaient fâcher, comme la religion, la politique ou autres. Elle était travailleuse, audacieuse et a su encourager une lecture féministe d'un savoir académique féminin et initier une génération de chercheuses au Maroc, mais aussi dans le monde arabe et ailleurs dans le monde", a-t-elle poursuivi.

Pour sa part, l'anthropologue et professeure de l'enseignement supérieur à l'Université Hassan II, Hayat Zirari, a indiqué que les recherches de Fatima Mernissi ont rejoint les approches féministes qui ont émergé depuis les années 70 et qui ont enrichi la théorie critique en mettant en évidence les structures sociales et culturelles des inégalités des sexes.

Et d'ajouter qu'elle a directement ou indirectement façonné et impacté les jeunes étudiants des années 80. "J'ai pu retener des moments importants pour les recherches sur les femmes, notamment ceux de l'édification de la démocratie et de l'égalité dans notre pays, de l'émergence de nouvelles problématiques en socio-anthropologie.

Comme elle a pu nous transmettre ses qualités de chercheuse accomplie, de narratrice hors norme, avec une pédagogie pas du tout classique, pour aller réfléchir sur la place et le statut de la femme qui peut œuvrer dans le changement de la réalité sociale", a-t-elle poursuivi.

Par ailleurs, Zhou Bouzidi, professeure à l'Université Moulay Ismaïl de Meknès et chercheuse, en entreprenant des travaux de recherches sur l'agriculture, la gestion des ressources naturelles et la ruralité de manière globale, s'est vite rendu compte que ces univers sont toujours as-



sociés à la masculinité. Les femmes sont, généralement, confinées à la tâche domestique. "Mais, en faisant du terrain dans le rural, on s'aperçoit de l'importance de l'activité productive féminine, dans les champs, l'élevage, les activités génératrices de revenus, en plus des tâches domestiques", a-t-elle expliqué.

D'où l'idée de faire des recherches sur les voies d'autonomisation des femmes dans le monde rural. Ces femmes ont un savoir-faire extraordinaire dans divers domaines, a-t-elle poursuivi, faisant remarquer que dans le travail rémunéré, dans les chaînes alimentaires ou autres, ces femmes sont centrales malgré les conditions défavorables dans lesquelles elles exercent.

Pour sa part, l'enseignante-chercheuse en sociologie à la Faculté des lettres et sciences humaines Ain Chock de l'Université Hassan II de Casablanca, Leila Bouasria, s'est intéressée au changement de ces rapports de genre dans des situations de précarité, qui va au-delà des dimensions économiques. Souvent le travail des femmes était vu comme un facteur de changement de ces mutations, a-t-elle expliqué, précisant que "ce qui est intéressant dans ces parcours précaires, est que ces femmes se situent entre le formel et l'informel, à travers des métiers très peu

connus et reconnaissables, non seulement dans les zones rurales, mais aussi urbaines".

De son côté, Myriam Cherti, chercheuse au centre des politiques migration et société à Londres, a choisi ce sujet du fait du manque de recherches sur cette communauté installée dans les années 60 au Royaume-Uni. Elle a découvert deux spécificités particulières à cette migration qui vient principalement du Nord du Maroc, mais qui n'est pas structurée, avec une migration féminine précoce (des célibataires, veuves, ...) parties en premier avant de faire venir leur famille, selon le communiqué.

"Ce fut un contre-courant par rapport à toute la littérature qu'on retrouve où la femme marocaine est devenue visible à la fin des années 70 et au début des années 80 avec le regroupement familial. C'est là où j'ai commencé mes recherches, tout en m'inspirant des travaux de Fatima Mernissi, en dehors des références étrangères, qui évoquaient ce capital social", a-t-elle fait savoir.

Nassima Moujoud, professeure de conférence en anthropologie à l'Université de Grenoble, a, quant à elle, porté ses travaux sur le genre, l'emploi, la mobilité et la sexualité dans le contexte du Maroc et de

la France. Elle a rappelé que Fatima Mernissi est pionnière sur un ensemble de sujets et d'analyses. Ce sont les transmissions de la génération qu'elle a étudiée qui ont influencé son parcours.

"C'est ce qui m'a poussé à m'appuyer sur les travaux de Mernissi dans mon parcours d'étudiante au Maroc. Ce parcours a soulevé la question du rapport entre minorité, majorité, notamment entre amazigh et arabophone dans le contexte de l'indépendance de l'Etat marocain. Cette articulation entre majoritaire et minoritaire était une perspective qui va se retrouver dans mon parcours en France où je rencontre un ensemble de Marocaines parties seules, veuves ou divorcées et je m'étonne de l'absence de travaux identifiant leur présence", a-t-elle dit.

Dans le contexte marocain, ajoute Nassima, c'est la migration rurale de l'Atlas vers Casablanca (80-90) dans le recrutement de jeunes domestiques qui se retrouvent seules ne maîtrisant pas l'arabe, en situation minoritaire d'exploitation et parfois de violences. Le contexte français fait émerger cette articulation entre précarité, autonomie et domination dans le cas de femmes sans papiers qu'elle a accompagnés dans leur lutte pour avoir des droits en France.

SALON
du LIVRE



Rencontre sur

Horizons

“Le rassemblement africain : le fond culturel et la sécurité spirituelle”



Introduction

« Je voudrais, à l'entame de mon propos, adresser mes vives félicitations au ministère marocain de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication pour l'organisation de la présente rencontre et lui dire un grand merci pour avoir bien voulu m'y convier. Je lui adresse tout autant mes félicitations pour la 28ème édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL) auquel il m'a également invitée.

J'ai été particulièrement sensible au thème de la rencontre qui porte sur le rassemblement africain avec comme référent cette fois-ci encore la culture. Je dis bien cette fois-ci encore parce qu'en effet, il y a tout juste quelques mois, au mois de mars de cette année, c'est l'Académie du Royaume du Maroc qui nous conviait à un important colloque sur la question de l'oralité comme registre d'interlocution privilégié en Afrique. A cette occasion, nous nous étions effectivement interrogés sur ce qu'il fallait faire pour outiller efficacement ce registre d'interlocution face aux défis des plateformes numériques qui régissent, à ce jour, la communication au niveau planétaire. Quelques jours plus tard et toujours dans le même mois, ce sont des écrivaines des qua-

tre coins de l'Afrique qui se retrouvaient à Rabat, à l'initiative de nos soeurs marocaines, pour la création d'une ligue panafricaine des écrivaines du continent. Lors de nos échanges, nous avions convenu d'envisager la mise en place de régions culturelles au niveau du continent incluant les îles, de façon à ce que toutes les parties de l'Afrique puissent être prises en compte et représentées dans les instances que notre ligue viendrait à mettre en place. Voilà encore aujourd'hui cette grande rencontre sur le thème du rassemblement africain autour de la culture qui résonne comme une exhortation à une refondation de ce regroupement sur de nouvelles bases essentielles culturelles.

Au regard de tous ces actes de très forte portée, je voudrais inviter tous les éminent-e-s ici présent-e-s à rendre un hommage appuyé au Royaume du Maroc pour son engagement et sa détermination en faveur du «rassemblement africain» et d'un vivre ensemble panafricain.

A ce thème culturel déjà très porteur, s'ajoute cette fois-ci la sécurité spirituelle, sujet hautement sensible s'il en est, au regard de tout ce qui se passe dans nos pays africains et dans le monde en général au nom des

croyances, de la religion et du spirituel.

Il peut effectivement paraître «aller de soi» que culture et spiritualité soient liées dans une réflexion d'une envergure visant le rassemblement africain, tant tout cela est vraiment imbriqué en Afrique. On parle même de religion traditionnelle en Afrique (subsaharienne tout au moins) face à des religions révélées ou importées et ce serait donc comme légitime de s'interroger sur l'interaction qu'il pourrait y avoir entre culture, spiritualité et rassemblement africain.

Pour contribuer à cette réflexion, j'ai opté, pour ma part, pour m'essayer dans un premier temps à une tentative de cadrage du thème. Il s'agira pour moi de donner ma compréhension de ce thème afin de pouvoir présenter dans un deuxième temps tous les éléments à prendre en compte pour assurer effectivement le rassemblement africain sur fond culturel, garantissant la sécurité spirituelle. Je terminerai cette intervention également sur une tentative de lien qu'on pourrait établir entre les tribunes que j'ai évoquées plus haut, à savoir le colloque sur l'oralité en Afrique et le projet de création d'une ligue panafricaine des écrivaines, avec la présente rencontre.

1. Essai de définition/cadrage du thème

Pour donner un essai de cadrage du thème de notre rencontre, je dirais qu'un rassemblement africain sur fond culturel tel que suggéré par le thème de la rencontre me paraît être un souhait fort, une volonté, une détermination à repenser les bases du rassemblement africain.

En effet, nous sommes tous témoins des tentatives de regroupements que sont nos ensembles sous-régionaux d'envergure plus ou moins importante selon le nombre de pays impliqués.

En ce qui concerne la région Afrique de l'Ouest que je connais un peu, je pourrais citer des organismes passés ou actuels tels que la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union monétaire ouest africaine (UMOA), l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), le Conseil de l'entente, l'Autorité de développe-

ment intégré des Etats du Liptako-Gourma, l'Autorité du Bassin du Niger et j'en passe. Ces regroupements sont d'orientation/d'essence politique, politico-économique et/ou monétaire selon l'actualité de plus ou moins longue durée, de plus ou moins large impact, etc.

A ces premiers regroupements sont venus s'ajouter ces derniers temps, autres tels que le G5-Sahel par exemple qu'on pourrait qualifier de stratégiques et qui sont motivés par la situation sécuritaire difficile à laquelle fait face actuellement la quasi-totalité des pays de la région du Sahel et même au-delà.

Au niveau du contenu, il faut évidemment citer l'Organisation de l'Unité africaine qui a cédé le pas à l'Union africaine.

Ces regroupements ont fait ou font, peu ou prou, preuve de leur intérêt et de leur efficacité en termes d'intégration, de développement et de bien-être des populations pour les pays qui en sont membres.

Le constat évident cependant est qu'aucun des regroupements ci-dessus évoqués n'est d'orientation culturelle comme l'Organisation de la Francophonie par exemple dont la base essentielle de regroupement est la langue française ou alors au Commonwealth qui est plutôt anglophone ! Nos regroupements africains ne sont donc pas construits, à ma connaissance tout au moins, sur une orientation culturelle même si le volet culturel occupe une place importante à travers de grands départements et de programmes spécifiques dans leurs organigrammes respectifs.

L'intérêt et les enjeux de tels regroupements «culturels» comme la francophonie sont sans nul doute importants et il me paraît légitime que la même démarche puisse être envisagée au niveau africain. La question serait cependant de savoir si les pays africains sont prêts à se donner tous les moyens pour en arriver là et particulièrement dans le contexte actuel où l'urgence dans la plupart de nos pays semble être plutôt la sécurisation des territoires et la construction d'un vivre-ensemble mis à mal par les conflits armés, le terrorisme, l'extrémisme violent et même la famine par endroits !

Ma position sur cette question est que justement, pour l'Afrique, c'est bien dans la direction culturelle qu'il faudrait essayer peut-être d'aller à



présent, là où les autres bases de regroupement ont monté leurs limites.

Je crois que c'est à cette réflexion que la présente rencontre nous invite, même si les moyens pour ce regroupement sont loin d'être évidents, loin d'être acquis, à commencer par la volonté politique qui en est «de déterminant crucial» !

Pourquoi ne pas penser, à ce stade, à une Communauté culturelle des Etats d'Afrique de l'Ouest (C.C.E.AO) par exemple ou une Union culturelle ouest africaine (UCOA) et se donner la volonté, le temps et «tous les ingrédients» pour construire et consolider de tels espaces?

Si des espaces de cette nature arrivaient à être construits en Afrique, la sécurité spirituelle se trouverait forcément prise en charge d'office, dans la mesure où le spirituel, les questions de croyance, de religions, de philosophie et toutes les postures y afférentes sont parties intégrantes de la culture. La sécurité spirituelle prise en charge par la culture permettrait précisément que nos religions et croyances africaines endogènes soient respectées et valorisées au lieu d'être «diabolisées» parfois comme du fétichisme !

La construction d'espaces culturels en Afrique devrait également prendre en considération d'autres aspects que je vais aborder de façon synthétique dans la deuxième partie de cette communication.

2. Eléments constitutifs des espaces culturels africains

Pour parler d'espaces culturels intégrés en Afrique, les éléments, les aspects ci-après devraient/pourraient être pris en charge, de mon point de vue :

a. Les langues de communication. Que fait-on de et avec la très grande diversité linguistique du continent ou même des sous-régions prises isolément ? Comment outiller nos langues pour la communication «d'aujourd'hui et de demain»? Comment exploiter au mieux cette grande pluralité de langues que j'estime être une fabuleuse richesse pour l'Afrique?

b. Les systèmes éducatifs, traditionnels comme modernes. Quelle «école» pour l'Afrique, au regard des besoins (qu'il faudrait bien cerner, bien identifier)? Comment exploiter les éléments endogènes d'éducation dans les systèmes éducatifs modernes en Afrique, si cela doit se faire? Quels curricula pour l'éducation en Afrique? En situation d'urgence? Dans la perspective de l'intégration culturelle, économique politique, etc.

c. Les patrimoines culturels/patrimoines immatériels. Que faut-il sélectionner à ce niveau? (la tradition des masques, les «fétiches», «des dieux tutélaires», les codes relationnels, les codes familiaux et sociaux, les cultes des défunts, les classes d'âge, etc.). Comment les valoriser? Folklore vs culture?

d. La cuisine africaine et les pratiques culinaires

e. La médecine traditionnelle. Quelle intégration dans les pratiques modernes de médecine et de prise en charge des malades?

f. L'architecture/l'habitat.

g. La gouvernance politique et sociale

Les éléments ci-dessus dégagés ne peuvent évidemment constituer ni une liste exhaustive ni être la seule liste pertinente, tant est vaste et complexe le do-

main culturel. Le plus important ici est qu'on puisse obtenir comme un consensus sur les fondamentaux à prendre en compte dans le protocole qui devra servir de base au regroupement culturel envisagé.

Je n'en dirais pas plus sur ce second point parce qu'il s'agissait surtout pour moi de dire qu'on peut trouver/dégager une plateforme consensuelle pour un regroupement culturel en Afrique et aussi d'ajouter que l'aventure «en vaudrait le coup» pour voir précisément ce que la dimension culturelle pourrait nous apporter là où d'autres dimensions (politique, économique et stratégique) ont montré quelques limites ou un peu d'essoufflement à ce jour.

3. D'une rencontre à l'autre

Comme mentionné dans l'introduction de cette communication, je voudrais juste relever dans cette dernière et très brève partie ce qu'on pourrait établir comme passerelle entre les rencontres organisées par le Maroc au mois de mars et la présente réflexion.

Le lien apparent et évident, ce fil conducteur reste pour moi la culture comme déjà dit du reste, qu'il s'agisse de l'oralité comme registre privilégié de communication en Afrique, des productions des écrivaines africaines qui s'inspirent forcément de cette littérature orale ou de la question d'un regroupement africain sur fond culturel, on n'en revient toujours à la culture ; c'est tout à l'honneur de notre pays hôte et il faut l'en féliciter chaleureusement !

Je crois effectivement qu'il s'agit d'un

choix judicieux parce que la culture est effectivement le volet/le terrain sur lequel se rencontreraient presque naturellement des «frères»/des personnes aux destins liés et dépendants comme nous souhaitons le devenir en Afrique, comme nous cherchons à le faire et à l'être en Afrique avec nous différents regroupements.

Conclusion

En guise de conclusion et au regard des développements ci-dessus, je voudrais terminer mon intervention sur une exhortation pour nous africains à regarder résolument dans la direction de la culture, une culture fédératrice de toutes nos énergies pour le développement socioéconomique et le bien-être que nous recherchons pour nos populations.

Bien évidemment ce choix comme tous les autres que nous avons effectués jusque-là dans le même objectif de développement socio-économique et politique de nos pays et pour nos populations, ce choix donc a forcément un prix à payer à commencer par la volonté politique du «vouloir faire ensemble», du «vouloir agir ensemble» comme d'un vouloir vivre ensemble auquel nous sommes de toutes les façons condamnés/contraints pour réussir collectivement mais aussi individuellement.

Je réitère mes félicitations et mes remerciements au ministère marocain de la Culture pour ce moment intense d'échanges et lui souhaite plein succès pour ses autres initiatives.

Je vous remercie.

Communication au SIEL de Sanou Bernadette Dao, écrivaine du Burkina Faso (juin 2023)

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale du Primaire et des Sports Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région de Casablanca-Settat DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/E/2023 (Séance publique)
Le Lundi 10 juillet 2023 à 10 heures du matin, il sera procédé dans la Salle de Réunion

de la Direction provinciale de Mohammaia à l'ouverture des plus relatives à l'Appel d'offres sur offre de prix N° 02/E/2023 relatif au nettoyage et au Maintien en état parfait de propriété des bâtiments du siège de la direction provinciale de Mohammaia, salle couverte Ibn Khaldoun, des établissements scolaires d'enseignement primaire, secondaire collégial et secondaire qualifiant dépendant de la direction provinciale de

Mohammaia, relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région CASABLANCA-SETTAT.
Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances N° 1982-21 du 14/12/2021. Le cautionnement provisoire

est fixé à : 80 000,00 DH (Quatre Vingt Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par la direction provinciale de Mohammaia relevant de l'AREF de la Région CASABLANCA - SETTAT est fixée comme suit : 6699969,28 (Six Million Six Cent Quatre Vingt Quinze Mille Neuf Cent Soixante Neuf Dirhams et Vingt Huit Centimes TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers

des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 148 du Décret n° 2-20-801 du 01 Ramadan 1442 (14 Avril 2021) complétant et modifiant le Décret n° 2.12.349 du 08 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics et l'article 10 de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances N° 1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garan-

ties pécuniaires. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances N° 1982-21 du 14/12/2021 précité. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation. N°4341/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE PROVINCIAL DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE SIDI SLIMANE

Avis d'appel d'offres ouvert n° AOSS/13/2023

Le Jeudi 06 juillet 2023 à 11h00, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique Sidi Slimane à l'ouverture des plus relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

Travaux de Renforcement de la RR409 du PK0+000 au PK16+000 dans la province de Sidi Slimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante : Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique à Sidi Slimane (Avenue Al Ann - Sidi Slimane) et peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État (www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent soixante-seize mille dirhams (176 000,00 dhs).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions sept cent soixante-trois mille quatre cent vingt-sept dirhams (11 763 427,00 dirhams) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs pli par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des Finances n° 1982-21 du 9 Jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le concurrent doit fournir la copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification. Le secteur d'activité concerné et la classe minimale se présentent comme suit :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
B	2	B1 ; B3 ; B5 ; B6

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°4345/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE PROVINCIAL DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE SIDI SLIMANE

Avis d'appel d'offres ouvert n° AOSS/14/2023

Le Jeudi 06 juillet 2023 à 12h00, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique Sidi Slimane à l'ouverture des plus relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

Travaux de renforcement de la RP4221 du PK 0+000 au PK 17+325, Province de Sidi Slimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante : Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique à Sidi Slimane (Avenue Al Ann - Sidi Slimane) et peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État (www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux cent mille dirhams (200 000,00 dhs).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Onze millions deux cent soixante-sept mille six cent cinquante-cinq dirhams et cinquante-six centimes (11 267 065,56 dirhams) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs pli par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des Finances n° 1982-21 du 9 Jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le concurrent doit fournir la copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification. Le secteur d'activité concerné et la classe minimale se présentent comme suit :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
B	2	B1 ; B3 ; B5

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°4342/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE PROVINCIAL DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE SIDI SLIMANE

Avis d'appel d'offres ouvert n° AOSS/15/2023

Le Jeudi 06 juillet 2023 à 13h00, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique Sidi Slimane à l'ouverture des plus relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

Contrôle de qualité des Travaux de Renforcement de la RR409 du PK 0+000 au PK 16+000 province de Sidi Slimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante : Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique à Sidi Slimane (Avenue Al Ann - Sidi Slimane) et peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État (www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Mille six cent dirhams (1 600,00 dhs).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent six mille huit cent dirhams (106 800,00 dirhams) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Soit déposer contre récépissé leurs pli au Bureau des Marchés du Service Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique Avenue Al Ann - Sidi Slimane ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer au maître d'ouvrage par voie électronique via le portail des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des pli ;
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des Finances n° 1982-21 du 9 Jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le concurrent doit fournir la copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification des Laboratoires BTP. Le secteur d'activité concerné et la classe minimale se présentent comme suit :

Activité	Qualifications exigées	Catégorie
CQ	CQ3 ; CQ4	3

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°4344/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE PROVINCIAL DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE SIDI SLIMANE

Avis d'appel d'offres ouvert n° AOSS/16/2023

Le Jeudi 06 juillet 2023 à 13h00, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique Sidi Slimane à l'ouverture des plus relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

Contrôle de qualité des Travaux de Renforcement de la RP4221 du PK 0+000 au PK 17+325, Province de Sidi Slimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante : Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique à Sidi Slimane (Avenue Al Ann - Sidi Slimane) et peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État (www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois mille six cent dirhams (3 600,00 dhs).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre vingt dix-neuf mille cent quatre vingt deux dirhams (199 182,00 dirhams) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Soit déposer contre récépissé leurs pli au Bureau des Marchés du Service Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique Avenue Al Ann - Sidi Slimane ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer au maître d'ouvrage par voie électronique via le portail des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des pli ;
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des Finances n° 1982-21 du 9 Jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le concurrent doit fournir la copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification des Laboratoires BTP. Le secteur d'activité concerné et la classe minimale se présentent comme suit :

Activité	Qualifications exigées	Catégorie
CQ	CQ3	3

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°4343/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTERIEUR
 REGION BENI MELLAL
 KHENIFRA
 PROVINCE D'AZILAL
 PACHALIK D'AZILAL
 COMMUNE D'AZILAL
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N° 13/2023/CAZ
 Le 12 juillet 2023 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de

prix pour : Concession de transport de viande à la commune d'Azilal
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et juridiques de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchés-publics.gov.ma>.
 Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 5.000,00 dhs (Cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 30000,00 dhs (Trente mille dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°02-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la

commune d'Azilal ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
 - Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis ;
 - Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

toriale
 d'Oulad Said, Province de Settat, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement du souk hebdomadaire d'Oulad Said commune territoriale d'Oulad Said - province de Settat : Aménagement des allées N°2,3 et 4.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune territoriale d'Oulad Said, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchés-publics.gov.ma. Le prix d'acquisition des plans est de : 13,50 dh (Treize dirhams, cinquante centime).
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000,00 dhs (Vingt mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent vingt cinq mille trois cent soixante dix dirhams,64 cts (325 370,64 DH) toutes taxes comprises.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans bureau des marchés de la commune territoriale d'Oulad Said.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchés-publics.gov.ma), conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°4350 /PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'intérieur
 Province de Settat
 Région Casablanca - Settat
 Province de Settat
 Cercle de Settat Chamalia
 Caïdat d'Oulad Said
 C.T Oulad Said
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03 / 2023/O.S
 (Marché réservé à la petite et moyenne entreprise, les coopératives ou union de coopératives et les auto-entrepreneurs)
 Le mardi 11 juillet 2023 à 11H 00min, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune Terri-

toriale
 d'Oulad Said, Province de Settat, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement du souk hebdomadaire d'Oulad Said commune territoriale d'Oulad Said - province de Settat : Aménagement des allées N°2,3 et 4.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune territoriale d'Oulad Said, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchés-publics.gov.ma. Le prix d'acquisition des plans est de : 13,50 dh (Treize dirhams, cinquante centime).
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000,00 dhs (Vingt mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent vingt cinq mille trois cent soixante dix dirhams,64 cts (325 370,64 DH) toutes taxes comprises.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

N°4351 /PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 COMMUNE AIT OUMMEL

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

À date et heures indiquées au tableau ci-après, il sera procédé dans le bureau du Président de la commune Ait Oumel à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants sur offres de prix pour :

N° d'AO	Objet	Caution Provisoire en DH	Estimation des Coûts des prestations en DH TTC	Date d'ouverture des plis
RUCTAO2023	Ouvrerture pote muret au dossier Sefcha	20 000,00	662040,00	12/07/2023 à 11H00
RUCTAO2023	Aménagement des égouts aux douars Sefcha, Ait Mousa et Ait Khachib.	15 000,00	560000,00	12/07/2023 à 11H00
RUCTAO2023	Construction d'un réservoir d'eau au douar Hlayat Construction d'un réservoir d'eau au douar Angila.	8 000,00	200000,00	12/07/2023 à 12H00
RUCTAO2023	N/C construction du mur de clôture pour l'école Ait Chraa N/C construction mur de clôture pour logements de fonction au centre scolaire	4000,00	4 762000,00 8 412000,00	12/07/2023 à 13H00
RUCTAO2023	Dallage d'un tronçon de la route au douar Targa Ait Mahd	4000,00	152640,00	12/07/2023 à 13H00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés au sein de la commune Ait Oumel, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchés-publics.gov.ma.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Juin 2012 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la commune
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
 - Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
 - Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchés-publics.gov.ma.
 Pour les Certificats de qualification et de classification demandés :

N° d'AO	Certificat de qualification et de classification		
	Niveau	Qualification	Classe minimale
01CTAO2023	B	B1-B3	5
02CTAO2023	C	C5	5

La production dudit certificat dispose les soumissionnaires installés au Maroc de la production du dossier technique.
 Les entreprises non installées au Maroc devront produire le dossier technique tel que prévu dans le règlement de consultation.

N°4349 /PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
 CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS RECTIFICATIF

Appel d'Offres Ouvert n°062/2023/CHUIRC relatif à :

ACHAT DES IMPRIMES TECHNIQUES

Le Directeur du Centre Hospitalo Universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que suite à une erreur d'impression au niveau de l'avis d'Appel d'Offres publié dans le journal « Al Ithad Al Ichiraki » en date du 07/06/2023 relatif à l'achat des imprimés techniques, la rectification sera comme suit :

Lire : Avis d'Appel d'Offres ouvert n° 062/2023/CHUIRC.

au lieu de : Avis d'Appel d'Offres ouvert n° CHUIRC/2320/062.

N°4347 /PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 Administration Régionale de l'Éducation et de la Formation professionnelle de l'Oriental
 Direction provinciale de Jerada

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 06/07/2023 à 10h00, il sera procédé dans la Salle des Réunions de la Direction Provinciale de Jerada 5/5 quartier administratif Jerada l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° AO	Objet	Estimation	Cautionnement provisoire
03/AF/2023	La restauration collective au sein des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Jerada (ZONE 1) Jerada à 12h00	6 281 880,00DHS. TTC	125 000,00DHS
04/AF/2023	La restauration collective au sein des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Jerada (ZONE 2) Jerada à 12h30	6 036 130,00DHS. TTC	120 000,00 DHS
05/AF/2023	La restauration collective au sein des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Jerada (ZONE 3) Jerada à 13h00	6 484 896,00DHS. TTC	120 000,00 DHS

Les dossiers des consultations peuvent être retirés du bureau des marchés relevant de la direction provinciale de Jerada. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Juin 2012 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se fera exclusivement par voie électronique via le portail marocain des marchés publics conformément à l'article n° 41 de l'arrêté n° 1982-21 du 9 Juin 2012 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pénales.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions de l'article 6 du règlement de la consultation, et doivent être originales ou copies certifiées conformes.

N°4348 /PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Santé
 et de la Protection sociale

المملكة المغربية
 ROYALME DU MAROC
 وزارة الصحة والسياسة الاجتماعية
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
 DIRECTION REGIONALE RABAT-SALE-KENITRA

AVIS DE MODIFICATION

APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/2023

Il est porté à la connaissance du public que le Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) de l'Appel d'Offres n° 10/2023 relatif à l'achat et installation de mobilier hospitalier et matériel médico-technique destinés au nouveau centre hospitalier provincial Kenitra relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique, pour lequel l'avis a été publié au journal de Libération sous le n° 9939 du 06 Juin 2023, a été modifié sur le Portail Marocain des Marchés Publics comme suite :

Ajouter au niveau du CPS
 L'article 21 : CHARIOT DE DOSSIERS MEDICAUX AVEC NEGATOSCOPE.
 Au Lieu de
 L'article 21 : CHARIOT DE DOSSIER PATIENT.

Le reste sans changement

N°4346 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Région Casablanca - Settat
Province de Settat
Cercle de Settat Chamalala
Caïdat d'Oulad Saïd
C.T Oulad Saïd

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 04 /2023/O/S
(Marché réservé à la petite et moyenne entreprise, les coopératives ou union de coopératives et les auto-entreprenneurs)

Le mardi 11 juillet 2023 à 12H 00min, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Territoriale d'Oulad Saïd, Province de Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement du souk hebdomadaire d'Oulad Saïd commune territoriale d'Oulad Saïd - province de Settat- Aménagement des allées N°1 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune territoriale d'Oulad Saïd, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le prix d'acquisition des plans est de : 09,00 dh (Neuf dirhams). Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 dhs (Dix mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Soixante dix neuf mille Quatre cent quatre vingt dix neuf dirhams, 40 cts (79 499, 40 Dhs) toutes taxes comprises. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune territoriale d'Oulad Saïd.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du Ministre de l'Econo-

mie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics :
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N°4352/PA

ASSOCIATION
DES OUVRIERS SOCIALES
DES FONCTIONNAIRES ET
AGENTS DU MINISTERE DE
L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
Esercice : 2023
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/2023

Le 07 juillet 2023 à 11h, il sera procédé, dans le bureau de l'Association des ouvriers Sociaux des Fonctionnaires et Agents du Ministère de l'Intérieur, Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Travaux de construction des blocs sanitaires et aménagement extérieur du centre d'accueil, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de l'Association des ouvriers Sociaux des Fonctionnaires et Agents du Ministère de l'Intérieur, Province d'Azilal.
Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams, 00 Cts (20.000,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent soixante trois mille cinq cent quarante dirhams, 00 Cts (963.540,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jomada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer leurs plis dans le bureau de l'Association des ouvriers So-

ciales des Fonctionnaires et Agents du Ministère de l'Intérieur, Province d'Azilal.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N°4353/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
GENERAL D.B.M./SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DES PRIX
N° 04/2023/BG

Le Jeudi 06 Juillet 2023 à 10 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour :
Acquisition de matériels informatique au profit de la Préfecture de Mohammedia

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 15.000,00 Dhs (Quinze mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre-vingt-dix-sept mille dix TTC (297.000,00 dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia.
- Soit les remettre au Président

de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Le dépôt des plis et des offres peuvent être effectués par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus ou autres documents techniques, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau service des marchés Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia avant le Mercredi 05 Juillet 2023 à 15 H.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.
N°4354/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 04/FDR/2023/SEANCE PUBLIQUE

Le 07/07/2023 à 10H00, il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE AU DOUJAR ES-SOUJAN A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE SIDI AAYAD - PROVINCE DE MIDELET

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : QUATRE

CENT CINQUANTE TROIS MILLE HUIT CENT VINGT SIX DIRHAMS QUATRE VINGT CENTIMES (453 826,80 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.
N°4355/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 14/2023/KH
RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES

Le 06/07/2023 à 10h00, il sera procédé dans le bureau de M.le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :
Achat de l'équipement pour les agents de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset - Plan de campagne 2023. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPTEL de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est

fixé à la somme de : 900,00 DH (Neuf cent Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinquante neuf mille sept cent quatre vingt quatre Dirhams (59 784,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Khémisset, Rue Kadi Ayad.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés de la DPTEL de Khémisset avant le 05/07/2023 à 11heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

En application de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 14 al hija 1434 (30 Octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 Jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces complémentaires prévues par le dernier paragraphe de l'article 4 du règlement de la consultation. Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez contacter :
E-mail : dpet@khemisset@gmail.com
Fax : 05-37-55-35-55.

N°4378/PA



Société de Développement local
« CASABLANCA BAÏA S.A »
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AG/08/11/2023	Travaux de construction d'une fourrière animale à la Commune Mogataj Oulad Taïeb	Le 06/07/2023 à 13 heures	105 400,00	4 626 23,60

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma;
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 15 à 18 du règlement de la consultation.
Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme de qualification et de classification délivrée par les services du ministère d'équipement et de transport

Secteur	Qualification	Classification
A	A3	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au Règlement de consultation.
Les soumissionnaires peuvent :
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessous indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A.
14, Avenue Mars Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
Une visite des lieux sera organisée au site du projet, le lundi 26 juin 2023 à 10h00.
Le rendez-vous est fixé à la décharge publique de Médina.
Le dépôt des échantillons et fiches techniques est prévu le jour ouvrable précédent la date d'ouverture des plis.
Avec le présent avis au siège de la société CASABLANCA BAÏA.
Personne à contacter Mlle Jamal Boudegre jbm@casablanca.ma [+333 33 33 33 33 33](tel:+3333333333333)

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.
Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
La société CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mars Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca
[+333 33 33 33 33 33 33](tel:+3333333333333) / [+333 33 33 33 33 33 33](tel:+3333333333333)
casablanca@casablanca.ma

N°4357/PA

CASV Baïa
الجمعية المغربية للتطوير
Société de Développement local
« CASABLANCA BAÏA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AG/08/11/2023	Achat de petit matériel et d'articles d'équipement pour les activités de lutte contre les animaux errants, de salubrité et d'hygiène	Le 06/07/2023 à 13 heures	17 500,00 DH	879 196,00 DH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :
- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessous indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mars Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca

Les échantillons et catalogues doivent être déposés au niveau du bureau d'ordre de la Société Casablanca Baïa le 5 juillet 2023 avant 16h30min

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.
Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
La société CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mars Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca
[+333 33 33 33 33 33 33](tel:+3333333333333) / [+333 33 33 33 33 33 33](tel:+3333333333333)
casablanca@casablanca.ma

N°4356/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE
MIX SEANCE PUBLIQUE
N° 17/BG/2023

Le 07/07/2023 à 10H30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX DE DEMOLITION DE CINQ MOSQUEES ET UN MINARET A LA PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat http://www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 DHS)

L'estimation Du Coût Des Prestations Établie Par Le Maître D'ouvrage est Fixée A : QUATRE VINGT SEIZE MILLE NEUF CENT DIRHAMS (96 900,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 5 du règlement de consultation. N°4360/PA

Association ANNASR D'APPUI A LA SANTE DE SIDI RAHAL CHATAI Province de Berrechid COMMUNE SIDI RAHAL CHATAI AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° 01/2023

Le Président de l'Association ANNASR D'APPUI A LA SANTE DE Sidi Rahal Chatai annonce qu'il sera procédé le 12 juillet 2023 à 11H du Matin dans le Siège de l'Association à la salle polyvalente de la commune de Sidi Rahal Chatai à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre ouvert ayant pour objet :

Travaux de construction d'un centre de santé Public (Urgences + Accouchement) : Travaux d'électricité : Transformateur + Groupe électrogène Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de l'Association. Cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30 000,00 DHS (trente mille dirhams) Estimation du coût des prestations est fixée à la somme de 1 806 000,00 DHS (un million huit cent trente-six mille dirhams) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doit être conforme aux dispositions de règlement de la consultation. Les concurrents peuvent : Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau de l'asso-

ciation. Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 09 et 10 du règlement de consultation. N°4361/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Équipement et de l'Eau

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/2023/DCM Le 10/07/2023 à 10 h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie, Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°18/2023/DCM relatif à la location de longue durée, sans option d'achat de véhicules automobiles neufs, pour le compte de la Direction Générale de la Météorologie (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 DHS (Quarante mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 780 516,00,00 DHS (sept cent quatre vingt mille cinq cent seize DHS TTC)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani à Casablanca. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° n°1982-21 du 09 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et garanties pécuniaires. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation. N°4362/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'éducation nationale et du préscolaire et du sport Académie régionale d'éducation & la formation Région Sous Massa Direction provinciale de Tarradant AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°17/EXP-TRD/2023

Le 10/07/2023 à 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Tarradant, Route Marrakoch Lamhayta BP 04 Tarradant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°17/EXP-TRD/2023 pour : ACHAT DE MANUELS COLAIRES AU PROFIT DES ECOLES PRIMAIRES RELI-

EVANTES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA ATAROU-DIANT. Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 36000,00Dhs (Trent six mille dirhams). Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est : 2 436 000,00 TTC (Deux million quatre cent trente-six mille dirhams et zéro cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8du règlement de consultation. N°4363/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'éducation nationale et du préscolaire et du sport Académie régionale d'éducation & la formation Région Sous Massa Direction provinciale de Tarradant AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 16/EXP-TRD/2023

Le 07/07/2023 à 15H00 sera procédé à la salle des réunions de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Tarradant/Route Marrakoch Lamhayta BP 04 Tarradant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 16/EXP-TRD/2023, ayant pour objet : Lot 1 : PRESTATION DE GARDIENNAGE DE 15 ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TARRADANT.

Lot 2 : PRESTATION DE GARDIENNAGE DE 14 ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TARRADANT.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :

Lot 1 : 17 000,00 (Dix-sept Mille Dh). Lot 2 : 15 000,00 (Quinze Mille Dh).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de :

Lot 1 : 1 133 992,44DHS TTC (Un million cent trente-trois mille neuf cent quatre-vingt-douzeDh et quarante-cinq cts).

Lot 2 : 1 058 392,94 DHS TTC (Un million cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt-douzeDh et quatre-vingt-quatre cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de la consultation. N°4364/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Santé Et de la Protection sociale Direction Régionale

de la Santé et de la Protection sociale Tanger-Tétouan-Al Hoceïma Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection sociale Tétouan AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 19/DMST/2023 LOT UNIQUE (SEANCE PUBLIQUE) Le Jeudi 06 juillet 2023

à 11h, il sera procédé, à la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan sise à l'Hôpital civil Sanitarml route de Martil, l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

Achat de matériel medico technique stérilisation destiné aux différents centres de santé relevant de la délégation provinciale de la santé et de la protection sociale de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la Délégation du MS et de la protection sociale à la province de Tétouan, Hôpital civil Sanitarml route de Martil, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013, relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TRENTE MILLEDIRHAMS (30 000,00 DHS) toutes taxes comprises.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : DEUX MILLIONS SOIXANTE DIX MILLE DIRHAMS (2000000,00 DHS) toutes taxes comprises.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Selon l'arrêté n°1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires ; La documentation technique doit être déposée, contre récépissé, dans le Service des Marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tétouan, ou doit être envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité, et ce au plus tard le 05/07/2023 avant 15h. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation. N°4365/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Transition énergétique et du développement durable Département du développement durable AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 5/DBAG/2023

Réservé aux PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs nationaux. Le 06 juillet 2023 à partir de 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion du Département du Développement Durable, 9 avenue Al Arar secteur 16, Hay Riad, Rabat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°5/DBAG/2023 relatif à l'achat de fournitures de bureau, papeterie et produits d'impression destinés aux Services Centraux du Département du Développement Durable du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable à Rabat (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Division du Budget et des Affaires Générales sis 9, avenue Al Arar secteur 16 Hay Riad au siège du Département du Développement Durable du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable à Rabat (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Division du Budget et des Affaires Générales sis 9, avenue Al Arar secteur 16 Hay Riad au siège du Département du Développement Durable du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable à Rabat (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Division du Budget et des Affaires Générales sis 9, avenue Al Arar secteur 16 Hay Riad au siège du Département du Développement Durable du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable à Rabat (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Division du Budget et des Affaires Générales sis 9, avenue Al Arar secteur 16 Hay Riad au siège du Département du Développement Durable du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable à Rabat (lot unique).

Durable, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze Mille Dirhams, (15.000,00 DHS) L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Cinq Cent Quarante Six Dirhams Toutes Taxes Comprises (296 546,00 DHS TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 34 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les déposer contre récépissé dans le bureau de la Division du Budget et des Affaires Générales sis à 9, Avenue Al Arar, Secteur 16, Hay Riad, Rabat ;

- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des Finances n°1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la Division du Budget et des Affaires Générales, 9 avenue Al Arar secteur 16, Hay Riad, Rabat au plus tard le 05 juillet 2023 à 16h00 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation. N°4376/PA

الجمعية الجمعوية دار الطفلة العاجل رقم الرخصة: 12/670 بتاريخ: 2013/01/02 محلة برخصة رقم 18/0032 بتاريخ 2018/12/18 العنوان طريق أزرو العاجل
مجلس جمعيات العجول من ملك مديرية المؤسسة طريق أزرو العاجل
المملكة المغربية وزارة الطفولة جهة الدار البيضاء - سطحات إقليم سبيي بنور الكتبية العامة قسم التصوير والبيئة
تعقد الفعاليات على عدد 74 المسار بتاريخ 12 يونيو 2023 في شال فتح البيت العمومي المتعلق بمشروع إنشاء محطة معالجة مياه الجماعة الترابية الغربية
و بناء على الرسوم التخليبية رقم 02-04-564 الصادر في 05 أيلول 2023 * 1429 * 04 أيلول 2008 * تحديد فعاليات تنظيم إيراد البيت العمومي المتعلق بالمشاريع المتعلقة بالدراسة التكوينية على التراب

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES
SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M. AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**

Le 27/07/2023 il sera procédé dans les bureaux de la Province d'El Kelaa des Sraghna. (Salle AIRAbdelmoulaAbdelouahab) l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix. Pour :

- 18/2023/INDH A10 h 00: LOT N° 1 : - Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des écoles primaires du monde rural du cercle El Kelaa Ahl ghaba relevant de la province el Kelaa des Sraghna.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.000Dhs (Vingt Mille Dhs).
- Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 532 266,70

Dhs (Un Million Cinq Cent Trente-Deux Mille Deux Cent Soixante-Six Dhs et Soixante Dix Cts.).

- LOT N° 2 : -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des écoles primaires du monde rural du cercle El Kelaa Ahl ghaba relevant de la province el Kelaa des Sraghna.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.000Dhs (Vingt Mille Dhs).
- Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 258 434,62Dhs (Un Million Deux Cent Cinquante-Huit Mille Quatre Cent Trente-Quatre Dhs et Soixante-Deux Cts.).

LOT N° 3 : -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des écoles primaires du monde rural du cercle el Attouia relevant de la province el Kelaa des Sraghna.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.000Dhs (Vingt Mille Dhs).
- Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 197 705,48Dhs (Un Million Cinq Cent Quatre-Vingt Dix-sept Mille Sept Cent Cinq Dhs et Quarante-Huit Cts.).

LOT N° 4 : -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des écoles primaires du monde rural du cercle Assaherferhaja relevant de la province el Kelaa des Sraghna.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.000Dhs (Vingt Mille Dhs).
- Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 136 072,27Dhs (Un Million Cent Trente-Six Mille Soixante Douze Dhs et Vingt-Sept Cts.).

LOT N° 5 : -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des écoles primaires du monde urbain à la commune territoriale El Kelaa et à la commune territoriale El Attouia relevant de la province el Kelaa des Sraghna.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.000Dhs (Vingt Mille Dhs).
- Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme

De : 1.134458,68Dhs (Un Million Cent Trente-Quatre Mille Quatre Cent Cinquante-Huit Dhs et Soixante-Huit Cts.).

LOT N° 6 : -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des écoles primaires du monde rural du cercle Tarnellalet et du monde urbain à la commune territoriale Tarnellalet et à la commune territoriale El Kelaa des Sraghna.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.000Dhs (Vingt Mille Dhs).
- Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 250 884,50Dhs (Un Million Deux Cent Cinquante Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Quatre Dhs et Cinquante Cts.).

LOT N° 7 : -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des lycées collégiaux du monde rural aux cercles El Kelaa Beni Amer et El Kelaa Ahl ghaba relevant de la province el Kelaa des Sraghna.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.000Dhs (Vingt Mille Dhs).
- Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 995 251,66Dhs (Un Million Cinq Cent Quatre-Vingt-Quatre Mille Deux Cent Cinquante-Six Cts.).

LOT N° 8 : -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des lycées collégiaux du monde rural aux cercles Tarnellalet, El Attouia et Assaherferhaja relevant de la province el Kelaa des Sraghna.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.000Dhs (Vingt Mille Dhs).
- Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 591 956,94Dhs (Un Million Cinq Cent Quatre-Vingt Orze Mille Neuf Cent Cinquante-Six Dhs et Quatre-Vingt Quatorze Cts.).

- Les échantillons, exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés au secrétariat général de la Province d'El Kelaa des Sraghna au plus tard le : 26/7/2023 à 10h00 H. Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent obligatoirement envoyer leurs plis par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 21.1982 du 9 Joumada Al Oula 1443 (14/12/2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 Du règlement de consultation.

N°4366/PA
LMIR ENGINEERING SARL

Aux termes du PV AGE en date du 16/05/2023, il a été décidé ce qui suit :

I- Cession des Parts intervenue entre Mr ADNANE EL MIR, en tant que créancier de 700 parts sociales, lui appartenant dans ladite société.

Et Mr MOHAMED HABBAL, en tant que cessionnaire des dites parts. Par conséquent les articles 6 & 7 des statuts sont modifiés.

II- La transformation de la société SARL III-La nomination de Mr ADNANE EL MIR en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée.

IV-La société sera engagée par la seule signature du gérant Mr ADNANE EL MIR dans la limite d'un seul de 200.000,00 dhs au-delà de ce seul la co-signature avec Mr MOHAMED HABBAL sera obligatoire.

V-Etablissement des statuts révisés. Le dépôt légal est effectué au Tribunal de 1ère Instance de LAAYOUNE en date du 12/06/2023 sous le numéro 5262/23.

N°4367/PA
CABINET AL ESTICHARIA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA Tel/Fax: 0536649573 GSM: 0666792975

Constitution Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/06/2023, il a été établi les statuts d'une société SARLAU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : "AL ABDALLAH BUILDING" S.A.R.L.A.U. Siège Social : N° 22 RUE JBEL MOUSSA APPPT N° 12 AGDAL RABAT. Associe Unique : - Mr ALJABER ABDULMAJEED SALMAN, apporteur en numéraire 100.000,00 DHS soit 1000 parts sociales. Objet : PROMOTION IMMOBILIERE. Durée : 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr ALJABER ABDULMAJEED SALMAN ET Mr NABIL AZZOUZI. Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Rabat sous RC N° 169037.

N°4368/PA
- NADOR DES COMPOTES SARL - CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un ASSP en date du 25/05/2023 à Nadour, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L. dont les caractéristiques sont :

DÉNOMINATION : -ETABLISSEMENT PRIVE THAYRI-SARL. OBJET SOCIAL : 1- EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT PRESCOLAIRE 2- EXPLOITATION DE CRECHES ET MATERNELLE PRIVE. SIÈGE SOCIAL : QUARTIER OULAD MIMOUN RUE 49 N° 29, NADOR. DURÉE : 99 ans. CAPITAL : Fixé à 10.000,00 dhs > Mlle. BOUAROUROU SOUHAYLA : 50 parts

- Mlle. EL GHARBI CHAYMAE : 50 parts. GERANCE : Confiée à Mlle. BOUAROUROU SOUHAYLA ET Mlle. EL GHARBI CHAYMAE. EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre. BENEFICES : 5% à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'AG soit distribué soit reporté soit mis en réserve. II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.P.J Nadour Le 09/06/2023 N°5973, et Registre

de Commerce N° 25849. **N°4370/PA**
Société - ROCK POOL - SARLAU

Aux Termes d'un acte sous seing privé en date du 08/03/2023 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL, ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale : -ROCK POOL- - Forme Juridique : SARLAU - Capital : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS.

- Siège Sociale : RUE 14 AMAL 2 BMM N°2 ETAGE 3 N°8 SIDI BERNOUSSE CASABLANCA - Durée : 99 ans - Objet Social : Tous travaux de plomberie, chauffage, fourniture ...

- Gérance : Mme NACIR MORUNA est nommé gérante de la société pour une durée illimitée. - Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°870326 en date du 17/05/2023

- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°583319. **N°4369/PA**

- AFRICA BENAYAT - AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DHS DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 03/05/2023 de la société - AFRICA BENAYAT - au capital social de 100 000,00 dirhams, sié à Casablanca, GROUPE ATTAKADDOUM GH-12, 2ème ETAGE SIDI BERNOUSSE, a décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de la société. - Constatation de l'ouverture de la liquidation et désignation des liquidateurs : Mr HMAMDA ADIL, titulaire de la CIN N°EA153974 et Mr HMAMDA MOURAD, titulaire de la CIN N°EA126751.

- Fixation du siège de liquidation à Casablanca, GROUPE ATTAKADDOUM GH-12, 2ème ETAGE SIDI BERNOUSSE. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 15/05/2023 sous le numéro 869936. **N°4371/PA**

AVIS DE CONVOCATION Les Associés de la société PNEUMATIQUE ABOUBRAHIM SARL, au capital de 100.000,00 DHS dont le siège social est au 22, boulevard mekdad lahriji,hay houda,casablanca, sont convoqués au dit

siège le lundi 10/07/2023 à 11 heures en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

"L'approbation de la liquidation définitive de la société PNEUMATIQUE ABOUBRAHIM SARL. "La radiation de la société du registre de commerce. " Les pouvoirs à confier pour les formalités. **N°4372/PA**

LE LIQUIDATEUR **N°4373/PA**
ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER RAWD KASR AL ATFALE PRIVE "S.A.R.L.A.U"

Constitution Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 22/05/2023, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L.A.U dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: RAWD KASR AL ATFALE PRIVE "S.A.R.L.A.U" OBJET : CONSEIL DE GESTION , CONSULTING ET COACHING

LE SIÈGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI IER ETG APPT N°3 Q.H. CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune.

- Mme SOFIA EC-CHINE..... 1000 Parts Soit un total de 1000,00 Parts GERANCE : La société est gérée par Mme SOFIA EC-CHINE

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 12/06/2023 sous le numéro 00874079. RC N° 586917. **N°4372/PA**

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER GREENGO CARS "S.A.R.L.U" Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 10/04/2023, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L. dont les caractéristiques sont les suivantes :

D E N O M I N A T I O N : GREENGO CARS "S.A.R.L. OBJET : IMPORTATION ACHAT ET VENTE DE TOUT MATERIEL ROULANT ELECTRIQUE ET HYBRIDE

LE SIÈGE-CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI IER ETG APPT N°3 Q.H. CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune - Mr TARIK BELHAJ500,00 Parts - Mr NAZIH BELHAJ500,00 Parts

Soit un total de 1000,00 Parts GERANCE : La société est gérée par Mr TARIK BELHAJ ET Mr NAZIH BELHAJ ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 09/06/2023 sous le numéro 873862. RC N° 586735. **N°4374/PA**

EL AIDE MOHAMED RACHID 149, BD LALLA YACOUT, GÈSE ETAGE, B183/184 CASABLANCA

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société * EL AIDI MOHAMED RACHID * S.A.R.L.A.U du 16/02/2023 enregistré Le 03/03/2023, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :

* Le Changement de la dénomination sociale de la société "EL AIDI MOHAMED RACHID" SARLAU pour être : Société * LEGENDE BATEMENT * S.A.R.L.A.U

* La Cession de (1.000 Parts) dans la société par : - Le Cédant : Mr EL AIDI MOHAMED RACHID (1.000) Parts sociales

- Le Cessionnaire : Mr EL MISSAOUI JAWAD (1.000) Parts sociales * La démission de Mr EL AIDI MOHAMED RACHID de ses fonctions de Gérant Unique dans la société

* EL AIDI MOHAMED RACHID- SARLAU * La Nomination de Mr EL MISSAOUI JAWAD en tant que Gérant Unique de la société * EL AIDI MOHAMED RACHID * SARLAU

* La Modification des articles 3, 6, 7 et 15 (Article 17 dans les nouveaux statuts) * La Mise à jour des statuts (suite aux différentes modifications)

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 12/06/2023 Sous N° 874130 dont RC N° 104.565 / Casablanca. **N°4376/PA**

WAVE CAR SARL AU Capital social : 100.000,00 dhs GRG au 189 Lot Erraoujak Essacoura. RC : 4749

Par décision de l'Assemblée extraordinaire en date du 04/04/2023, L'assemblée décide la nomination d'un nouveau gérant Abdelilah El Assali et l'acceptation de la démission de l'ancien gérant

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1ère Instance d'Essaouira sous le N° 260 en date du 05/06/2023 **N°4377/PA**

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION
DES PROJETS DE L'ORIENTAL**



AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance du public que des modifications ont été apportées au niveau du dossier de la consultation architecturale N°152023AREPO relatif à l'étude architecturale, la conception et le suivi des travaux de la réhabilitation et la construction du souk hebdomadaire AIN BNI MATHEAR relevant de la Province de JERADA, publié au journal de la libération N° 9938 en date du 26/05/2023.

Par suite, la date d'ouverture des plis est reportée pour le 18/07/2023 à 10h au lieu du 19/06/2023 à 11h.

N°4375/PA



Une dizaine de morts dans des frappes russes sur Krivyyi Rig



Des frappes russes sur la ville industrielle de Krivyyi Rig, dans le centre de l'Ukraine, ont fait une dizaine de morts mardi avant l'aube, la Russie poursuivant sa tactique, de bombardements nocturnes.

Kiev de son côté a indiqué lundi soir que son offensive dans le Sud et l'Est pour libérer des territoires occupés par la Russie était "difficile" mais progressait avec la reprise d'une poignée de villages dans le Sud du pays.

Moscou, qui dit depuis des jours repousser des attaques ukrainiennes, a revendiqué pour la première fois mardi la prise de chars allemands Leopard et de blindés américains Bradley, des véhicules donnés par les Occidentaux pour que Kiev puisse mener sa vaste contre-offensive.

A Krivyyi Rig, ville de naissance du président ukrainien Volodymyr Zelensky située dans la région de Dnipropetrovsk, une "attaque massive de missiles" a touché plusieurs endroits de la cité et notamment un immeuble résidentiel, selon les autorités locales.

"Un immeuble de cinq niveaux a été endommagé", a rapporté l'administration régionale de Dnipropetrovsk sur Telegram.

Le bilan de ces frappes était de six morts dans la ville, avec au moins quatre tués dans l'immeuble en question et deux sur un autre site civil.

Les services d'urgence et les autorités régionales n'étaient pas dans l'immédiat en mesure de donner un bilan détaillé des morts,

des blessés et des disparus.

L'administration régionale a publié une photo de l'immeuble très endommagé et noirci par les flammes, de la fumée s'échappant des étages.

A Kiev, l'administration militaire a également rapporté des frappes nocturnes de "missiles de croisière", tout en assurant que "toutes les cibles ennemies dans l'espace aérien autour de Kiev ont été détectées et détruites avec succès".

De son côté, le maire de Kharkiv (Nord-Est), Igor Terekhov, a annoncé que des drones avaient été lancés "contre des infrastructures civiles" et que les locaux d'une société et un hangar y ont été endommagés.

Lundi soir, le président Zelensky a assuré que l'offensive en cours contre les troupes russes était "difficile" mais "progressait".

"Les combats sont difficiles, mais nous progressons, et c'est très important", a-t-il déclaré dans son adresse quotidienne, assurant que "les pertes ennemies sont exactement au niveau dont nous avons besoin".

"La météo n'est pas favorable --la pluie rend notre tâche plus difficile-- mais la force de nos soldats donne de bons résultats", a-t-il ajouté, en saluant le retour du drapeau ukrainien dans des "territoires nouvellement libérés".

Les autorités ukrainiennes ont dit lundi soir avoir repris sept villages dans le Sud et l'Est du pays après plus d'une semaine de combats.

Plusieurs localités ont notamment été reprises dans la ré-

gion de Zaporijjia (Sud), a précisé la vice-ministre de la Défense Ganna Maliar sur Telegram, en évaluant à 90 km² la superficie du territoire repris par les Ukrainiens.

Le ministère de la Défense a également affirmé lundi avoir "avancé de 250 à 700 mètres" autour de la ville dévastée de Bakhmout (Est), dont la capture a été revendiquée en mai par la Russie.

Moscou a pour sa part affirmé avoir repoussé les attaques ukrainiennes dans la région de Donetsk (Est), près de Velyka Novossilka ainsi que près du village de Levadné, proche de Zaporijjia.

Ces affirmations de Moscou et de Kiev n'ont pas pu être vérifiées de manière indépendante.

Selon des analystes militaires, l'Ukraine n'a pas encore lancé le gros de ses forces dans sa grande contre-offensive et ses gains se trouvent encore à plusieurs dizaines de kilomètres des principales lignes de défense russes.

Actuellement, ces opérations semblent se concentrer sur trois axes principaux : Bakhmout à l'Est, dans la zone de Vouleghar (Sud-Est) et dans celle de Orikhiv (Sud)

La contre-offensive ukrainienne va durer "plusieurs semaines, voire des mois", a déclaré lundi le président français Emmanuel Macron, en souhaitant qu'elle soit "la plus victorieuse possible pour pouvoir ensuite déclencher une phase de négociation dans de bonnes conditions".

Par ailleurs, le directeur de

l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, était à Kiev mardi et doit aller inspecter, peut-être mer-

credi, la centrale ukrainienne de Zaporijjia, occupée par la Russie, pour voir notamment si celle-ci a été mise en danger par la destruction d'un barrage sur le fleuve Dniepr.

Depuis le début de l'invasion, M. Grossi ne cesse de mettre en garde contre le risque d'un accident nucléaire sur ce site du Sud-Est de l'Ukraine où il s'est déjà rendu à deux reprises.

La destruction du barrage de Kakhovka dont l'eau est utilisée pour refroidir les six réacteurs n'a eu aucun effet sur le refroidissement de la centrale, selon les autorités russes et ukrainiennes. Mais ailleurs dans le Sud elle a provoqué de graves inondations, faisant 17 morts en zone occupée par la Russie et dix en zone sous contrôle ukrainien.

L'Ukraine accuse Moscou d'avoir démoli l'ouvrage pour gêner sa contre-offensive. La Russie dément et accuse Kiev en retour.

L'Ukraine convoite des chasseurs F-18 australiens

L'Ukraine s'est enquis auprès de l'Australie de l'état d'une quarantaine de chasseurs F-18 retirés du service et entreposés sur une base près de Sydney, a indiqué mardi à l'AFP l'ambassadeur ukrainien à Canberra, Vasyl Myroshnychenko.

"Il y a eu une demande d'information", a déclaré M. Myroshnychenko. "L'Ukraine est à la recherche de capacités en avions de chasse, y compris celui-ci", a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis ont donné en mai leur feu vert à de futures livraisons d'avions de combat de fabrication américaine F-16 à Kiev, qui les réclamait inlassablement pour contrer la puissance russe dans les airs et frapper les lignes arrière des troupes de Moscou.

"S'ils parviennent à faire jeu égal avec les Russes à cet égard, ils pourront éloigner les avions lanceurs de missiles de l'Ukraine et repousser les avions d'attaque au sol", a expliqué à l'AFP Mick Ryan, un général australien à la retraite.

La Royal Australian Air Force a retiré du service entre 2019 et 2021 ses 71 F-18 en vue de les remplacer par des F-35 plus modernes. Certains de ces avions ont été vendus au Canada, et 41 sont entreposés sur une base militaire au nord de Sydney et font l'objet d'une option d'achat par une société basée au Texas (Etats-Unis), RAVN Aerospace. Selon une source proche de la négociation, entre 12 et 16 appareils sont encore en état de voler.

C'est la première fois que l'Ukraine, dont l'aviation de combat est composée d'appareils Mig et Sukhoi de l'époque soviétique, manifeste son intérêt pour des F-18 australiens. Toute livraison de ces avions devrait au préalable être autorisée par RAVN Aerospace, Canberra et Washington.

"Les détails d'un accord potentiel ne sont pas encore finalisés", a déclaré à l'AFP Robert Potter, un consultant australien qui conseille le gouvernement ukrainien. "Mais c'est une idée qui fait son chemin", a-t-il dit.

Jusqu'à présent, l'Australie s'est engagée pour une aide militaire d'environ 500 millions de dollars australiens (314 millions d'euros) à l'Ukraine, comprenant notamment des véhicules blindés Bushmaster et M113, des drones et des obusiers de 155 mm. Le gouvernement devrait approuver un nouveau train d'aide avant le sommet de l'Otan prévu en juillet en Lituanie.

L'aviation ukrainienne compte actuellement 82 avions de combat, selon l'Institut international d'études stratégiques (IISS).

Sport

Mbappé envisage un départ en 2024 *Le PSG au pied du mur*

Intox ou choix définitif? Kylian Mbappé a informé le Paris SG qu'il n'activerait pas l'année supplémentaire à sa disposition pour prolonger jusqu'en 2025, ce qui force son club à envisager un départ dès cet été pour récupérer une indemnité de transfert.

Le club de la capitale s'est pris un nouveau coup sur la tête avec la décision de son attaquant vedette, annoncée lundi par courrier, et révélée par le quotidien L'Équipe.

Elle intervient un peu plus d'un an après sa prolongation surprise au PSG, club qu'il a rejoint en 2017 contre 180 millions d'euros en provenance de Monaco. Le vice-champion du monde, courtisé notamment par le Real Madrid, avait prolongé jusqu'en 2024, avec la possibilité pour lui d'activer une option pour une année supplémentaire.

Le Français a fait connaître sa décision lundi dans un courrier transmis au club, a confirmé à l'AFP une source proche des négociations. La date butoir pour faire son choix est le 31 juillet 2023.

Sollicité lundi en fin de soirée, l'entourage de Mbappé n'avait pas réagi dans l'imédiat.

Un départ de l'attaquant de 24 ans à la fin de son contrat, à l'été 2024, s'avérerait catastrophique pour le PSG car, en plus du vide laissé dans l'équipe, le club serait privé des millions d'euros que lui assurerait un transfert.

Dans ces conditions, le club rouge et bleu a deux solutions, selon la source proche des négociations: soit le convaincre d'activer finalement la clause de prolongation, avant l'échéance du 31 juillet, soit tenter de le vendre à un club dès cet été et récupérer une forte somme d'argent en échange.

Le souhait exprimé par le Français lundi est une contrariété de plus pour les propriétaires de QSI, le fonds qatarien arrivé en 2011, après une saison déjà difficile sur le



terrain et en dehors, malgré l'obtention du titre de champion de France.

De nouveau en échec en Ligue des champions, le club s'active actuellement pour trouver un successeur à Christophe Galtier, placé sur un siège éjectable un an après son arrivée en provenance de Nice.

Sans entraîneur, le PSG a aussi dit adieu au champion du monde argentin Lionel Messi, en fin de contrat et parti sous des sifflets du Parc des princes, et à l'expérimenté Sergio Ramos. L'avenir de l'attaquant Neymar, sous contrat jusqu'en 2025, apparaît également assez flou.

Quant à Mbappé, il avait déjà laissé entendre qu'il pourrait partir en 2024, à l'occasion de la cérémonie des trophées UNFP, le 28 mai, lors de laquelle il avait gagné un quatrième titre consécutif de meilleur joueur de la saison en Ligue 1.

"J'ai dit que l'année prochaine je jouerai au PSG. J'ai encore un an de contrat donc je vais honorer mon contrat", avait déclaré le meilleur buteur de la saison 2022-2023.

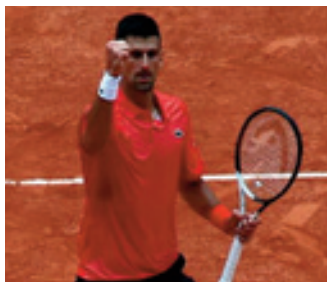
Le développement de lundi interviendra en plein rassemblement de l'équipe de France, dont Mbappé est devenu capitaine après la Coupe du monde au Qatar, achevée

par un revers en finale contre l'Argentine.

À Clairefontaine, où les Bleus préparent leurs prochains matches de qualifications à l'Euro, l'attaquant est apparu très décontracté lundi. Souriant et chambreur, il a participé à l'entraînement de la fin d'après-midi dans la bonne humeur, plaisanté à de multiples reprises avec Didier Deschamps et Antoine Griezmann et signé des dizaines d'autographes pour les spectateurs invités par la fédération.

Rien qui ne laissait présager, en tout cas, d'un épisode si important se jouant en coulisses.

Novak Djokovic : *Pourquoi penser à m'arrêter ?*



Novak Djokovic est devenu dimanche le premier homme à remporter 23 titres du Grand Chelem grâce à sa victoire à Roland-Garros alors, même à 36 ans, il pose la question: "Pourquoi penser à m'arrêter?"

Où placez-vous ce titre à Roland-Garros parmi vos 23 du Grand Chelem ?

"C'est évidemment l'un des plus importants. Je savais en abordant le tournoi puis en abordant la finale que j'étais sur le point d'écrire une page d'histoire. Mais j'ai essayé de me concentrer sur la préparation, comme pour n'importe quel autre match. Bien sûr, je ne peux pas dire que je ne pensais pas à la ligne d'arrivée qui était toute proche et qu'une dernière victoire me permettrait de remporter un trophée historique. Mais mon équipe était là pour créer une bulle autour de moi. Nous avons réussi à rester dans le présent et à être aussi bons que nous le souhaitions. Et évidemment, quand j'ai vu que son dernier coup droit sortait, j'ai ressenti un énorme soulagement. J'ai été submergé par des émotions fantastiques. Oui, je suis très heureux et très fier de ce titre."

Quel effet ça fait d'être le plus grand joueur de l'histoire ?

"Je ne veux pas dire que je suis le meilleur parce que ce serait manquer de respect envers tous les grands champions de notre sport au travers des différentes époques, quand le tennis se jouait de façon totalement différente.

J'estime que tous les grands champions de leur génération ont laissé une immense empreinte, un héritage, et nous ont pavé la route. Alors je laisse ce type de discussions sur +qui est le meilleur+ aux autres. J'ai une très grande confiance en moi et en mes capacités. Ce trophée est une nouvelle confirmation de la qualité du tennis que je suis toujours capable de produire. Les tournois du Grand Chelem sont LA priorité de ma saison, chaque année, et en particulier à ce moment de ma carrière. En arrivant à Roland-Garros, mes résultats sur terre n'étaient pas bons. Mais dès que je suis arrivé à Paris, je me suis senti différent, positivement.

J'ai senti qu'au meilleur des cinq sets, j'avais une très bonne chance, contre n'importe qui. Je sais que la plupart des gars ressentent de la pression lorsqu'ils m'affrontent au meilleur des cinq sets et c'est exactement ce que je veux qu'ils ressentent. C'est bon d'avoir un tel ascendant psychologique. Mais, pour moi aussi, il y a une telle pression que quand tout est fini et que je tiens le trophée, un autre trophée du Grand Chelem, c'est une satisfaction incroyable et un énorme soulagement. Mais je ne suis pas encore arrivé au bout de ma route ! Dans la mesure où je

gagne des tournois du Grand Chelem, pourquoi penser à m'arrêter ? J'ai déjà hâte d'être à Wimbledon."

Que représente pour vous de devenir le joueur le plus titré en Grand Chelem, devant Rafael Nadal et Roger Federer ?

"C'est vrai que je me suis toujours comparé à eux, parce que ces deux-là sont les plus grands rivaux que j'ai eus dans ma carrière. Je l'ai déjà dit de nombreuses fois, ils m'ont défini en tant que joueur, et ils ont contribué d'une certaine manière à tout le succès que j'ai, de par nos rivalités et nos face-à-face. Je ne compte pas les heures que j'ai passées à réfléchir et à analyser ce qu'il faut faire pour les battre dans les plus grands rendez-vous.

Ces deux-là ont beaucoup occupé mon esprit ces quinze dernières années... Donc c'est incroyable de savoir que je suis devant eux au nombre de tournois du Grand Chelem gagnés. Mais en même temps, chacun écrit sa propre histoire. Bien sûr, avec nous trois dans les vingt dernières années, et n'oublions pas Andy (Murray), les gens ont parlé d'âge d'or du tennis masculin. Je suis très reconnaissant de faire partie de ce groupe."

Petite prestation du Onze national face au Cap-Vert

Walid Regragui : *Nous disposons de six mois pour revoir notre jeu et pour progresser*



Le match nul (0-0) face au Cap-Vert est une bonne opportunité pour l'équipe nationale de progresser avant la Coupe d'Afrique des nations, a indiqué lundi le sélectionneur national, Walid Regragui.

«Le match d'aujourd'hui a été difficile et nous n'avons pas pu trouver des solutions malgré les changements que nous avons apportés», a-t-il souligné en conférence de presse d'après-match disputé lundi au complexe Moulay Abdellah de Rabat, ajoutant que ce nul est susceptible de permettre au groupe de revoir sa prestation et de s'améliorer en prévision des prochaines rencontres.

«À mon sens, on n'a pas été assez agressifs sur le plan offensif», a-t-il expliqué, ajoutant que le Onze national «a manqué d'intensité avec beaucoup de déchets».

Walid Regragui a noté qu'il attend beaucoup plus des éléments nationaux lors des prochaines échéances, ajoutant que ce match a été l'occasion d'engager de nouveaux joueurs et de voir leur potentiel.

«Nous disposons de six mois pour revoir notre jeu et pour progresser», a-t-il dit, notant que «le retour des joueurs absents va revigorer notre effectif».

«L'essentiel pour nous s'est d'être prêts pour la Coupe d'Afrique et le match contre le Cap-Vert était l'occasion de voir de nouveaux joueurs et d'essayer de nouvelles choses», a déclaré le sélectionneur national, rappelant que le match intervient en fin de saison, ce qui a affecté la fraîcheur des joueurs, en particulier ceux évoluant en Europe comme Amrabat et Hakimi.

Pour sa part, le sélectionneur du Cap-Vert, Pedro

Brito, a indiqué que «le match était difficile face au Maroc, mais nous avons réussi à bien gérer la rencontre contre une équipe qui a bien joué».

«Je pense que le Maroc dispose d'une très grande équipe, en témoigne sa prestation en Coupe du monde. Nous sommes fiers d'avoir pu jouer ici au Maroc», a-t-il souligné, ajoutant que son schéma tactique a privilégié les contre-attaques pour tenter de déstabiliser la défense marocaine.

«Le Maroc nous a donné du fil à retordre notamment en défense, mais il nous a montré qu'on peut être menaçants sur des actions en contre-attaques», a expliqué le coach cap-verdien, notant toutefois que son équipe n'a «malheureusement pas pu concrétiser ses occasions en buts».

Ibrahim Bennouna, un alpiniste marocain qui part à la conquête du K2

Amoureux des défis de taille, l'alpiniste marocain Ibrahim Bennouna va tenter de relever un nouveau défi d'une difficulté extrême, en partant à la conquête du K2, deuxième plus haut sommet mondial de la planète, après l'Everest.

Appartenant à la chaîne de l'Himalaya, plus précisément le Karakoram, frontière entre le Pakistan et la Chine, le K2 (8.611m), surnommé «la montagne sauvage ou la montagne sans pitié», est «très dur à gravir», comme l'affirme Ibrahim Bennouna.

«Réputée pour sa difficulté technique et ses grands risques, cette montagne est très meurtrière, avec un taux de mortalité d'environ 35%. Sur ces décès, 60% surviennent lors de la montée et 40% lors de la descente», a indiqué l'alpiniste dans un entretien à la MAP.

Malgré la complexité que représente le défi de gravir le K2, Ibrahim Bennouna, espère devenir le premier Marocain et Africain à le réussir.

«Aujourd'hui, sur les quatorze sommets de la planète de +8.000 m, notre drapeau marocain a été hissé aux sommets de l'Everest 5 fois, du Lhotse, et de l'Annapurna, mais jamais un +8000 m sauvage de la chaîne Karakoram, c'est pourquoi cela constituera une première marocaine et africaine», a-t-il dit.

D'après l'alpiniste marocain, ce projet est né

après une longue réflexion et une préparation mentale, physique, et logistique de plus de 2 ans.

«La réalisation de ce projet est la concrétisation d'un long chemin de défis et parcours sportifs», a-t-il confié.

«J'ai commencé l'escalade tout petit avant de jouer au foot comme tous les Marocains, puis je me suis essayé à la course à pied et au triathlon, mais tout en étant toujours focalisé sur la montagne, comme une source de bien-être. Ainsi, j'ai participé à plusieurs trails au Maroc et à l'étranger, ainsi qu'à des triathlons au niveau national et d'extrêmes triathlons (des Ironman de montagne) à l'international, (Alpes, France, Suisse, Suède, et Norvège)», a-t-il expliqué.

En parallèle, a-t-il ajouté, l'ascension des cimes est restée «un rêve d'enfant».

Concernant ses exploits personnels, Ibrahim Bennouna a fait savoir qu'il a gravi les sommets de +4000 m du Maroc en un temps record, et a fait l'ascension du Kilimandjaro, plus haut sommet d'Afrique, en 35 heures, tout comme le Mont Blanc (France) à 5 reprises par différentes voies, et le Matterhorn (Suisse) sans atteindre son sommet, et plusieurs autres sommets un peu partout dans le monde.

En cette phase de sa vie d'aventurier, le jeune

homme considère l'ascension du mont K2 comme «un projet ultime».

«Le K2 est le drapeau marocain à son sommet», a-t-il souligné, émettant le souhait de pouvoir réussir l'escalade du reste des +8000 m non conquis encore par des Marocains.

«Honnêtement, je vois l'ascension du K2 comme un projet national, le rêve de tous les jeunes Marocains qui ont tous un sommet à gravir, dans tous les domaines de la vie», a-t-il ajouté.

Au-delà du défi sportif, le jeune alpiniste marocain œuvre à sensibiliser aux conditions difficiles des populations des montagnes de l'Atlas au Maroc, notamment durant la saison hivernale.

A ses yeux, tout amoureux de montagne ne peut être que touché par la situation difficile que vivent les populations de montagnes. «Lors de nos ascensions hivernales, on observe de près leur fragilité vis-à-vis du froid, du manque d'eau et de nourriture, en plus de leur isolation», a-t-il relevé.

Dans ce sens, il affirme qu'il souhaite sensibiliser à ces conditions à travers la K2M "K2.MorocCan Project Association" qui a pour but de venir en aide aux populations de l'Atlas, grâce aux dons, tout au long de la réalisation de ce projet.

La Botola Pro D1 reprend du service

Des chocs palpitants en haut et en bas du tableau

Après une trêve d'un peu plus d'un mois, la Botola Pro D1 reprend, ce soir à partir de 20 heures, ses droits, et ce pour la compte de la 27ème journée.

Une manche qui revêt toute son importance du fait qu'elle pourrait laisser entrevoir le devenir de certains protagonistes, aussi bien les postulants au titre que les mal barrés appelés à jouer leur va-tout en vue d'éviter la relégation.

Pour ce qui est du haut du tableau, le public suivra avec grand intérêt un nouveau duel à distance entre l'ASFAR, leader (57 pts), et le WAC, son dauphin avec juste une petite longueur de retard. Les Militaires se produiront à la maison contre l'OCK, club menacé par les affres de la D2, en étant bon dernier avec l'IRT (22 pts). Et comme si ce genre de misères ne suffisait pas aux peines des Khouribguis, les joueurs de l'OCK ne s'étaient pas entraînés ces derniers jours, réclamant leurs dus non versés par le comité dirigeant.

Sur le papier, l'ASFAR part avec les faveurs des pronostics et voudra à tout prix conserver son avance sur le Wydad qui sera du côté d'Agadir pour croiser le fer avec le HUSA, un abonné du ventre mou du classement. Les Rouges sont sommés de tourner la page de la Ligue des champions perdue devant Al Ahly et de se focaliser sur ce match qui ne présente qu'une seule option pour eux : la victoire pour mettre davantage de pression dans ce sprint final sur l'équipe de l'ASFAR.

Tout comme l'OCK, l'IRT sera lui aussi à Rabat pour donner le ton à l'UTS. Face à la formation tourouguie, bien peinarde au 9ème rang, les Tangérois ont un coup à jouer dans l'espoir de se hisser d'un poste au classement et profiter éventuellement de l'issue de l'autre sommet du bas du tableau qui opposera le DHJ (14è avec 24 pts) au MCO (13è avec 25 pts).

Le SCCM, 12è avec 28 unités au compteur, jouera à fond ses chances en accueillant le MAS. Si les Fédalis parviennent à s'imposer, ils pourront pratiquement assurer leur maintien dans la cour des grands. Dans la même enseigne que le SCCM, l'on peut loger le MAT (11è avec 29 pts) acculé à la victoire face à la Jeunesse de Soualem, dont la dernière victoire remonte au 7 avril dernier contre le DHJ.

Cette manche verra la programmation de deux matches sans enjeu, opposant l'OCS au FUS et le Raja à la RSB.

M.Bouarab

A Cuba, le secteur privé bourgeoise, les commerces de quartier fleurissent

Les petits commerces de quartier se multiplient à La Havane, signe le plus visible de l'essor depuis 2021 des entreprises privées à Cuba où elles supplacent peu à peu les magasins d'État aux rayons toujours plus dégarnis.

Des échoppes minuscules qui vendent bières et sucreries dans les cours des maisons, aux commerces plus établis qui proposent viandes, laitages et autres denrées: pas une semaine ne se passe sans que de nouvelles enseignes apparaissent dans la capitale cubaine.

En août 2021, le gouvernement communiste de l'île, qui ne connaissait jusque-là que les entreprises d'État, a décidé d'ouvrir l'économie aux "micro, petites et moyennes entreprises" (Mypimes) privées. Une annonce en pleine crise économique, la pire depuis trente ans sous l'effet de la pandémie et du renforcement de l'embargo américain.

Le Bodegon 21 a ouvert ses portes peu après dans le quartier central du Vedado, proposant des produits variés et joliment présentés sur des étagères de bois, contrastant avec les tristes rayonnages des magasins d'État où s'alignent essentiellement des boîtes de conserve, à payer en de-

vises. "Si on a besoin de quelque chose qu'on ne peut pas acheter (dans les magasins d'État), on le trouve ici. Ce sont des choses dont nous avons besoin", raconte à l'AFP Maria Leonor, 73 ans, qui vient d'acheter du yaourt, denrée qui ne figure pas non plus sur le carnet d'alimentation mensuel dont bénéficient les Cubains depuis les années 60.

La septuagénaire, qui vit de la location d'une chambre dans sa maison, dit qu'elle aurait aimé acheter davantage de produits, mais les "prix sont plutôt élevés". Un kilo de lait en poudre se vend dans ces boutiques à environ 2.000 pesos cubains (16 dollars), dans un pays où le salaire moyen est de 4.800 pesos (39 dollars).

Après avoir perdu son emploi, Omar Bouso, 27 ans, s'est lancé avec deux amis dans une activité de repas à emporter, qu'il compte faire enregistrer comme PME.

"Nous avons cherché une niche sur le marché pour faire quelque chose de différent", explique-t-il à l'AFP dans son espace de restauration rapide qui propose des plats exotiques hawaïens servis dans des assiettes en céramique, marque de fabrique de la maison.

Comme d'autres, les jeunes en-



trepreneurs s'approvisionnent auprès de sociétés importatrices privées, apparues en 2021 et qui font entrer aujourd'hui sur l'île tout type de produits.

Ces commerces alimentaires sont la partie la plus visible des 7.800 PME désormais enregistrées sur l'île. Selon un rapport de l'ONU, 22,4% exercent dans la construction, 19,2% dans l'hébergement et la restauration, 12,2% dans la production industrielle de denrées et 2,9% dans le commerce, entre autres secteurs.

"L'État était le seul et unique fournisseur dans ce pays, ce n'est plus

le cas", explique Oniel Diaz, directeur d'un cabinet de conseil aux entreprises privées.

Ce changement intervient alors que le pays subit une forte dévaluation de sa monnaie, nourrissant une inflation galopante depuis la mise en oeuvre d'une réforme monétaire en 2021. Le gouvernement prévoit qu'elle dépasse cette année les 39% de 2022, même si les experts l'évaluent à trois chiffres.

Le ministre de l'Economie, Alejandro Gil, a récemment rejeté la responsabilité de la hausse des prix sur

les entreprises privées. "On ne va pas demander aux gens de travailler à perte (...) mais ce n'est pas possible d'avoir des bénéfices multipliés par cinq aussi rapidement" après investissement, a-t-il dénoncé devant le Parlement.

Le ministre a défendu le secteur étatique qui représente 65% des emplois cubains. Les entreprises d'État "ne génèrent pas de bénéfices et emploient (leurs travailleurs) au salaire minimum pour ne pas augmenter les prix pour la population", a-t-il souligné.

Pour Oniel Diaz, il faut que l'État instaure de la "régulation", mais il ne doit pas oublier que les entreprises privées sont conçues pour "générer de la richesse" et réinvestir, soulignant la persistance de "barrières mentales".

Cette transition économique dans un des derniers pays communistes au monde fait l'objet de toutes les attentions: le président américain Joe Biden a promis en 2022 d'aider "les entrepreneurs cubains indépendants" malgré l'embargo, tandis que l'Union européenne, premier partenaire commercial de l'île, et la Russie ont récemment dit vouloir appuyer le secteur privé.

Recettes

Chaussons au thon et poireaux



Ingrédients :

450 g de farine
1 c à s de sucre
1 c à c de sel
5 c à s d'huile d'olive
1 c à c levure boulangère fraîche ou 1 c à c de levure sèche
200 ml d'eau tiède pour former la pâte
Pour la garniture
1 boîte de thon
3 blancs de poireaux
Une poignée d'olives vertes
Sel et poivre
2 c à s de crème épaisse
Fromage râpé
2 c à s d'huile d'olive
Thym séché
Pour la dorure
1 jaune d'œuf + 1 cs de lait
Graines de sésame / Pavot ou fromage

Instructions

Dans un saladier, mettre la farine, ajoutez le sucre, le sel, l'huile, l'eau tiède avec la levure. Mélanger pour former une pâte que vous pétrissez jusqu'à ce qu'elle soit bien lisse et homogène.

Couvrir avec un linge propre et la mettre de côté pour lever pendant 30 à 40 minutes.

Préparer la farce
Chauffer une sauteuse avec l'huile d'olive, mettre les poireaux coupés finement, laisser rissoler en remuant quelques minutes. Ajouter le thon émietté, sel et poivre, les olives vertes, du thym séché remuer un peu puis ajouter 2 bonnes cuillères à soupe de fromage crémeux ou crème épaisse

Faire les chaussons
Diviser la pâte en deux, étaler la pâte à l'aide d'un rouleau à pâtisserie en farinant le plan de travail pour éviter qu'elle colle. La pâte doit avoir une épaisseur de 3mm. À l'aide d'une tasse ou un emporte pièce couper des cercles de pâte.

Disposer 1 cuillère à soupe de garniture au centre de chaque pièce et souder les bords en appuyant avec une fourchette.

Badigeonner les chaussons salés avec du jaune d'œuf et saupoudrer quelques graines de sésame.

Enfourner sans attendre dans un four préchauffé à 200 ° pour 15 à 20 min.

Servir chaud.

Réduire, capter, éliminer

Controverse sur les solutions pour réduire le CO2

Bannir les combustibles fossiles, capter leurs émissions voire récupérer le CO2 directement dans l'air ambiant: les parties prenantes aux négociations climat qui se tiennent depuis lundi à Bonn sous l'égide de l'ONU s'accordent à dire que le monde émet trop de dioxyde de carbone, mais livrent bataille sur la meilleure méthode de réduction.

En jeu, rien de moins qu'une planète viable: même si l'humanité parvient à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle, - ce qui est loin d'être garanti - des centaines de millions de personnes seraient toujours confrontées à des épisodes de chaleur dévastateurs, à la sécheresse, à des inondations et à l'élévation du niveau de la mer.

Il existe trois pistes pour réduire la quantité de gaz carbonique dans l'atmosphère: arrêter de brûler des combustibles fossiles; capter le CO2 juste après la combustion pour l'empêcher de s'échapper dans l'air; ou l'éliminer de l'atmosphère une fois qu'il s'y trouve.

"Tous les leviers dont on dispose doivent être activés", a dit lundi à l'AFP Simon Stiell, chef de l'ONU Climat. "Mais la science est très, très claire: le moyen le plus rapide et le plus

efficace de nous amener à nos objectifs est la réduction et l'élimination progressive de tous les combustibles fossiles".

Mais tout le monde n'est pas sur cette ligne. Deux grands camps s'affrontent: l'Union européenne (l'Allemagne en particulier), la Grande-Bretagne, de nombreux pays en développement et petits pays insulaires veulent sortir rapidement du pétrole, du gaz et du charbon. Mais les grands pays pétroliers et gaziers préfèrent mettre l'accent sur la réduction des émissions, sans abandonner les fossiles qui les génèrent.

Un des partisans du camp "réduire les émissions" est Sultan al-Jaber, patron de la compagnie pétrolière nationale émiratie dont la nomination comme président de la COP28, organisée aux Émirats arabes unis à la fin de l'année, est contestée pour cette raison par des ONG et élus.

Avec son encouragement, des technologies autrefois marginales ont été propulsées sur le devant de la scène.

Elles se divisent en deux grandes catégories, souvent confondues.

Le captage du carbone généré par la combustion, à la sortie des centrales à gaz ou des cimenteries et hauts fourneaux, pour ensuite le stocker (CCS,

en anglais) dans des cavités souterraines, ou pour le réutiliser (CCU) comme matière première. Cela permet de n'ajouter aucun CO2 dans l'atmosphère.

L'élimination du carbone déjà présent dans l'air, avec les arbres ou les sols qui l'absorbent par la photosynthèse (99,9% du CO2 absorbé aujourd'hui), mais aussi avec des machines encore expérimentales qui aspirent le CO2, et sont encore trop peu nombreuses et chères.

Ce sont ces machines qui attirent le plus l'attention et les dollars des investisseurs; elles permettent de chiffrer de façon bien plus fiable le volume de carbone retiré, par rapport aux projets forestiers, sujets aux fraudes ou aux manipulations.

La semaine dernière, cette industrie petite mais en plein essor a été ébranlée par une "note d'information" de près de 100 pages rédigée par un groupe de travail de l'ONU, qui se déclare plutôt hostile au captage direct dans l'air (DAC, en anglais).

"L'efficacité des activités d'élimination basées sur l'ingénierie n'est pas avérée sur les plans technologique et économique, en particulier à grande échelle, et soulèvent des risques environnementaux et sociaux méconnus", selon les auteurs.